



PMR



Handicap  
moteur



PMR



Malvoyants,  
non voyants



PMR



Malentendants,  
sourds



PMR



Dyslexie,  
dysphasiques



Handicap  
mental

# ACCESSIBILITÉ

UNIVERSSELLE

RAPPORT  
D'ACTIVITÉ

2023

**Saint-Quentin-en-Yvelines**

1, rue Eugène-Hénaff  
BP 10118 - 78192 Trappes Cedex  
tél. : 01 39 44 80 80

**sqy.fr**

---

**Direction Supports et transversalité - Service Accessibilité du patrimoine**

Référente : Sylvie Le Pêcheur - 01 39 44 80 77

**Direction de la Solidarité**

Référent : Laurent Dumas - 01 39 44 80 56

---

**Conception graphique :**

Direction de la Communication  
Création : Sylvie Humbert

**Édition :** Novembre 2024

**Impression :** Repro SQY



SQY est engagée durablement dans la mise en accessibilité de son territoire. Ainsi, notre collectivité rend compte annuellement - et depuis 2015 - des réalisations concrètes qui permettent à chacun de mieux accéder aux espaces et équipements publics, de s'informer plus facilement et, plus généralement, de mieux accéder aux services publics de l'agglomération. L'accessibilité couvre plusieurs de nos politiques publiques telles que l'aménagement, l'habitat, les transports, les voiries, la culture (dont le réseau des médiathèques), la santé - avec l'Institut de promotion de la Santé (IPS) - ou les sports.

La prise en compte de l'accessibilité est aujourd'hui une préoccupation transversale, intégrée à l'ensemble des projets dont la collectivité est porteuse.

Le concept d'accessibilité universelle s'impose ainsi peu à peu dans nos pratiques professionnelles avec l'objectif de faire utile, pratique et utilisable par tous.

Il permet de porter des valeurs de solidarité et de cohésion auxquelles je suis attaché dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques dont j'ai la responsabilité à Saint-Quentin-en-Yvelines (santé, politique de la ville et solidarité)

En 2023, l'agglomération a poursuivi le développement de son offre de services dans le domaine de la santé, et de la santé mentale plus particulièrement. L'installation du Conseil Local de Santé Mentale en témoigne et le diagnostic territorial de santé mentale actuellement en cours devrait confirmer les témoignages et perceptions d'un grand nombre d'entre nous : les besoins sont conséquents, insuffisamment pris en compte, la sortie de la pandémie COVID-19 a révélé, et accentué parfois, des fragilités, un mal-être, notamment parmi les adolescents et jeunes adultes du territoire.

Le rapport d'accessibilité 2023 vous présente les actions mises en œuvre par l'IPS dans le domaine de l'accompagnement des troubles de la santé mentale, actions complémentaires à celles déployées par les hôpitaux et les lieux d'accueil spécialisés du territoire.

Il fait le point sur l'accessibilité des supports de communication de l'agglomération et vous présente pour la première fois les moyens mobilisés pour rendre accessibles les bornes de recharge de véhicules électriques. Les travaux d'adaptation engagés depuis 2021 dans les gares de Trappes, Montigny-le-Bretonneux ou La Verrière sont désormais terminés. Chacun pourra apprécier l'amélioration de l'accessibilité au réseau de transports en commun ferré. La mise aux normes des arrêts de bus s'est poursuivie avec une quinzaine d'arrêts rendus désormais accessibles.

Dans le prolongement des années antérieures enfin, le réseau des médiathèques continue de renouveler ou d'élargir ses collections adaptées aux publics en situation de handicap. Il offre un accès libre à internet grâce à un parc de 116 ordinateurs.

En 2023, l'engagement de Saint-Quentin-en-Yvelines de s'orienter vers une agglomération toujours plus inclusive s'affirme donc une nouvelle fois. Cet effort s'engage dans la durée car si le chemin parcouru était nécessaire, celui à parcourir reste immense : la mobilisation de toutes et tous sera nécessaire pour atteindre cet objectif d'accessibilité universelle. Je vous en souhaite bonne lecture.

**François MORTON**

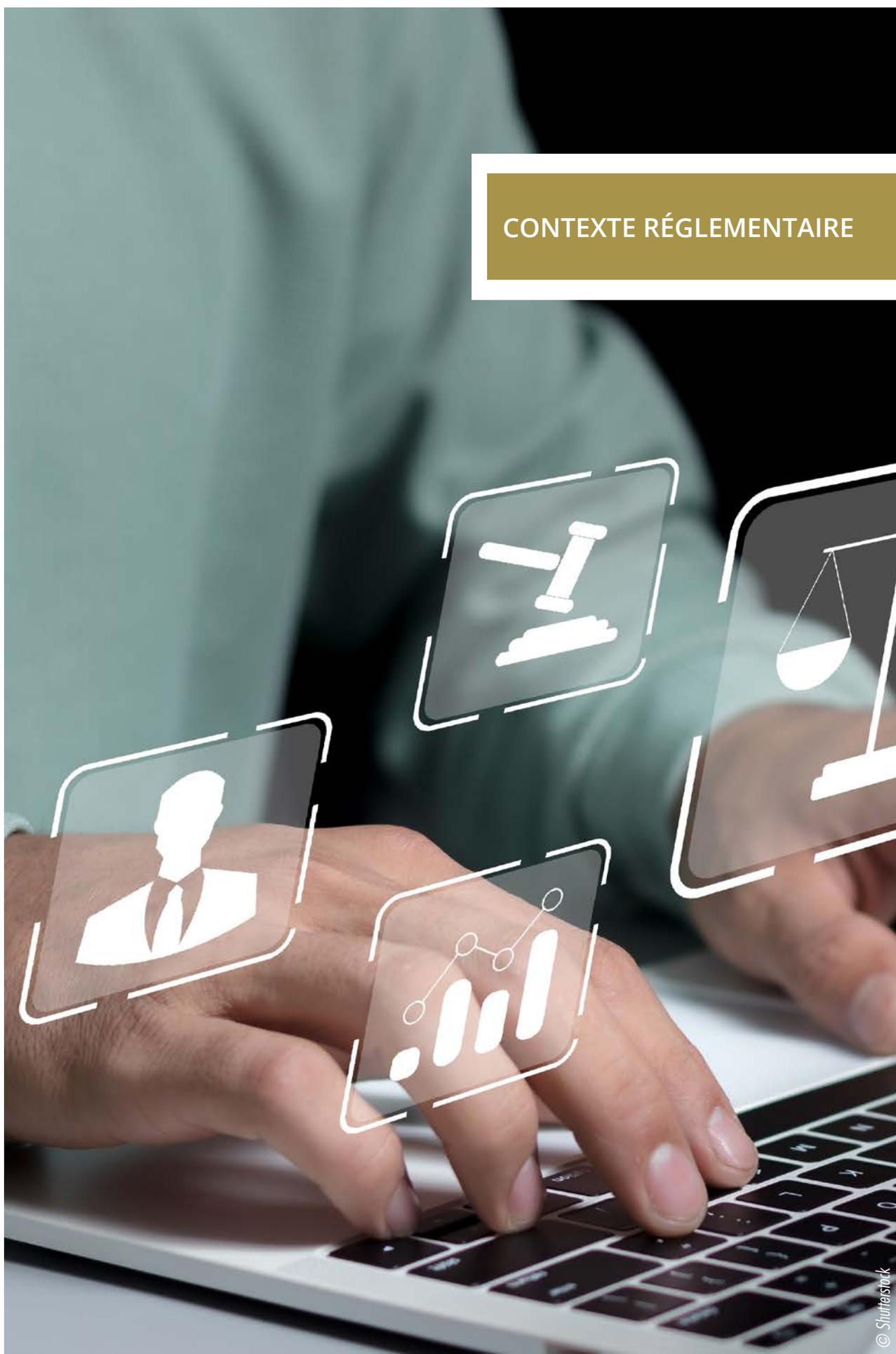
Maire de Guyancourt  
Vice-président de SQY, délégué à la politique de la ville, santé et solidarité  
Président de la Commission intercommunale d'accessibilité de SQY



# SOMMAIRE

<b>1</b>	CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE	<b>7</b>
<b>2</b>	DONNÉES GÉNÉRALES	<b>9</b>
<b>3</b>	PARTENARIAT AVEC L'IPS	<b>13</b>
<b>4</b>	POLITIQUE DE LOGEMENT RENFORCÉE	<b>17</b>
<b>5</b>	ACTIVITÉS CULTURELLES	<b>21</b>
<b>6</b>	EMPLOI	<b>27</b>
<b>7</b>	BÂTIMENTS PUBLICS PLUS ACCESSIBLES	<b>31</b>
<b>8</b>	ESPACES PUBLICS	<b>33</b>
<b>9</b>	PROTECTION DES TRAVERSÉES PIÉTONNES	<b>37</b>
<b>10</b>	MODERNISATION DU RÉSEAU DE TRANSPORT COLLECTIF	<b>41</b>
<b>11</b>	ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE	<b>47</b>





© Shutterstock

## CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

**LA LOI DU 11 FÉVRIER 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » a été adoptée pour impulser un nouvel élan à l'intégration dans la société des personnes en situation de handicap et à mobilité réduite.**

Elle repose sur les trois principes suivants :

### ■ La prise en compte de tous les handicaps.

Le handicap se définit comme « toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société, subie dans son environnement par une personne, en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou de trouble de santé invalidant » (nouvel article L.114 du code de l'action sociale). L'article 45 de cette loi introduit la notion de chaîne de déplacement et élargit la définition du handicap en y associant la notion de **personne à mobilité réduite (PMR)**.

### ■ La volonté de traiter l'intégralité de la chaîne de déplacement.

Le déplacement ne se limite plus au seul trajet de l'utilisateur sur la voirie. La chaîne de déplacement est constituée de multiples maillons, elle comprend le cadre bâti, le lieu d'habitation de l'utilisateur, se poursuit par la voirie, par les transports en commun et se finit par le lieu de destination (service, travail, loisirs). Rendre accessible l'ensemble de la chaîne de déplacement est donc un enjeu majeur pour notre société, qui présente environ **30 % de sa population en difficulté de mobilité**.

### ■ L'instauration de mesures concrètes (obligations techniques, moyens d'organisation ou de concertation) pour répondre aux objectifs fixés par la loi.

Sont ainsi définis, par les articles 45 à 47 les principales mesures suivantes :

- ▶ Plan de mise en Accessibilité de la Voirie (PAVE) (compétence communale uniquement).
- ▶ Schéma de programmation et mesure de mise en accessibilité des réseaux de transports publics.
- ▶ Mesure d'amélioration du cadre bâti.
- ▶ Mise en accessibilité des services publics de communication numérique (**renforcée par l'ordonnance du 06 septembre 2023**).
- ▶ Création d'une commission (inter)communale d'accessibilité pour toute commune de plus de 5 000 habitants.

L'ordonnance 2014-1090 du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des ERP (Établissement recevant du public), des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie a élargi la composition et les missions de cette commission. Cette commission a ainsi pour mission de :

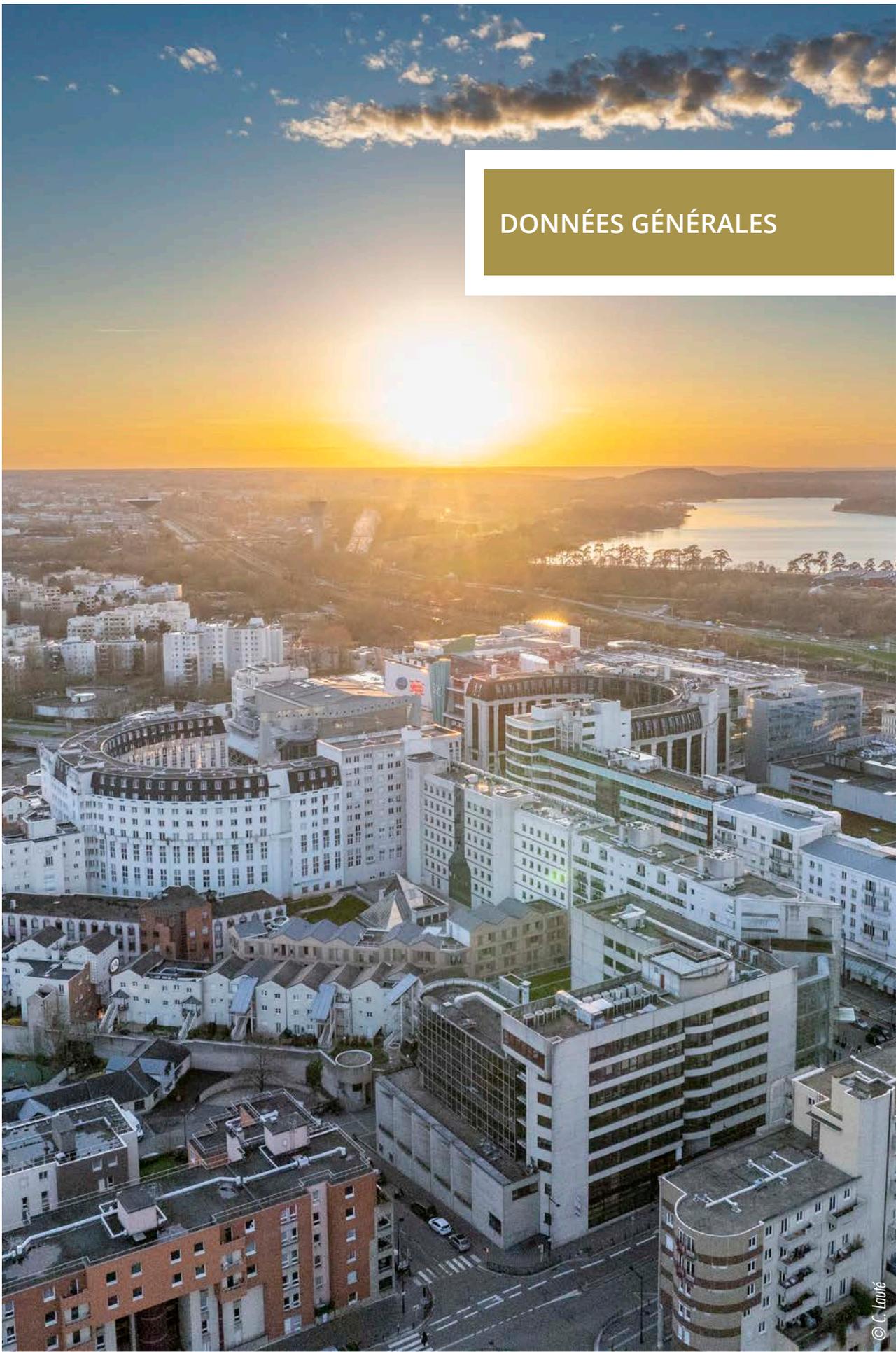
- ▶ Dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports.
- ▶ Faire toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant.
- ▶ Organiser un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées.

- ▶ Tenir à jour, par voie électronique, la liste des établissements recevant du public situés sur le territoire communal ou communautaire qui ont élaboré un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) et la liste des établissements accessibles aux personnes handicapées.

Enfin, la commission intercommunale doit établir un rapport annuel présenté en Conseil communautaire et l'adresser au Préfet, au Conseil Départemental ainsi qu'au Comité départemental des retraités et des personnes âgées.

**Cette nouvelle édition fait le point de l'ensemble des mesures et décisions prises par SQY en matière d'accessibilité pour l'année 2023 et présente les actions à venir notamment en matière d'accessibilité numérique et d'accessibilité aux bornes de recharges des véhicules électriques.**

**Les enjeux de l'accessibilité de la voirie et des espaces publics sont primordiaux, car ils concernent non seulement le quotidien des personnes handicapées, mais également celui de l'ensemble de la population qui peut ainsi bénéficier d'une meilleure qualité d'usage. Cette qualité d'usage est primordiale pour toutes les personnes à mobilité réduite, population constituée en partie de personnes âgées, dont le nombre aura doublé à l'horizon 2050.**

An aerial photograph of a city at sunset. The sun is low on the horizon, casting a warm, golden glow over the scene. In the foreground, a large, modern hospital complex with multiple white buildings and a prominent circular structure is visible. The city extends into the distance, with a body of water and hills in the background. The sky is a mix of blue and orange, with scattered clouds.

## DONNÉES GÉNÉRALES

2

## DONNÉES GÉNÉRALES

**SAINT  
QUENTIN  
EN YVELINES**

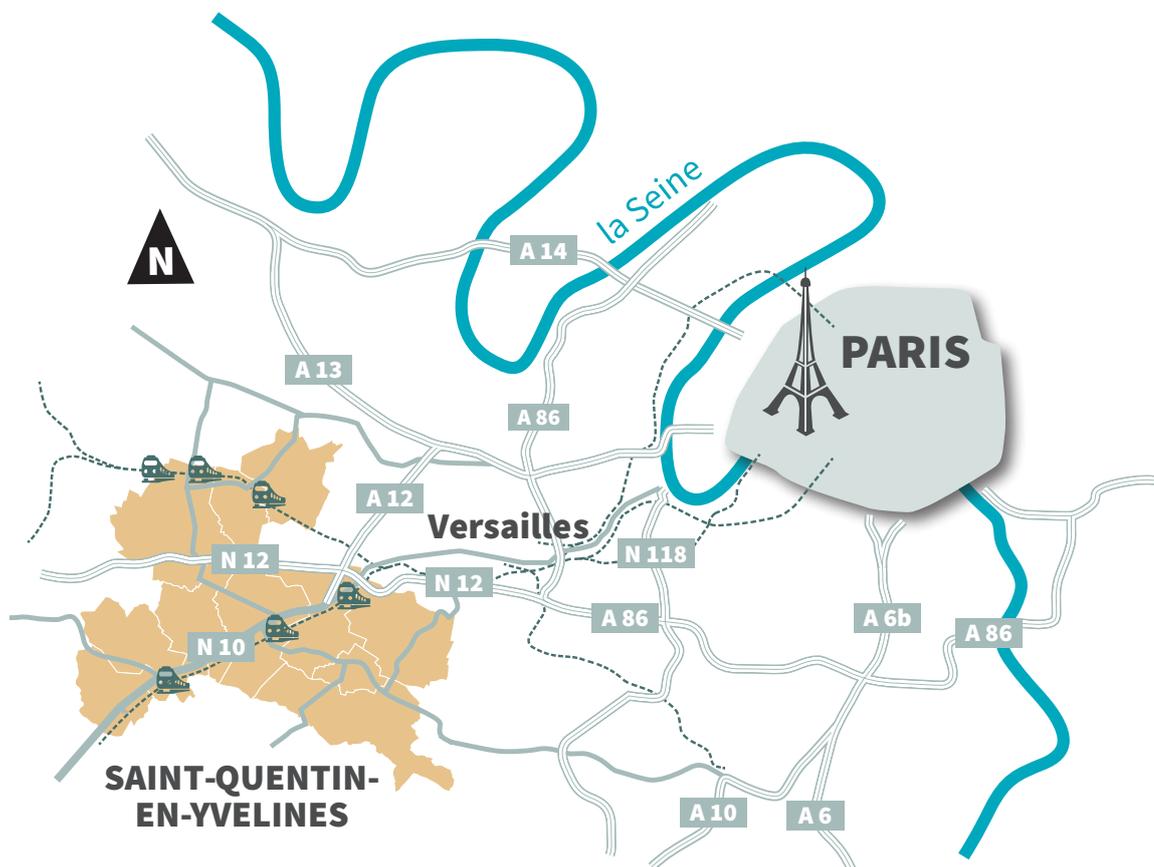
Terre d'innovations

1 rue Eugène Hénaff  
ZA du Buisson de la Coudre  
BP 10118 - 78192 Trappes cedex

Tél : 01 39 44 80 80

**Saint-Quentin-en-Yvelines**, située à 20 km au sud-ouest de Paris (gare SQY), s'étend sur une superficie de 120 km<sup>2</sup> pour une population de 230 021 habitants (1<sup>er</sup> janvier 2021).

Suite à la fusion de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et de la Communauté de communes de l'Ouest Parisien et son extension aux communes de Maurepas et Coignières, Saint-Quentin-en-Yvelines a été créée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.



Son périmètre intègre les 12 communes suivantes :

- ▶ Coignières
- ▶ Élancourt
- ▶ Guyancourt
- ▶ La Verrière
- ▶ Les Clayes-sous-Bois
- ▶ Magny-les-Hameaux
- ▶ Maurepas
- ▶ Montigny-le-Bretonneux
- ▶ Plaisir
- ▶ Trappes
- ▶ Voisins-le-Bretonneux
- ▶ Villepreux

## LA COMPOSITION DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE D'ACCESSIBILITÉ

Par délégation de

**Monsieur Jean-Michel**

**Fourgous**, Président de  
Saint-Quentin-en-Yvelines, la  
Commission

Intercommunale

d'Accessibilité est présidée

par **Monsieur François MORTON**,  
maire de Guyancourt,

9<sup>e</sup> vice-président délégué à la  
politique de la ville, à la santé  
et à la solidarité.

Sa composition a été  
approuvée par le conseil  
communautaire du 10  
septembre 2020 ; elle est  
répartie comme suit :

### ■ Au titre de la Communauté d'Agglomération :

- ▶ Président de la Communauté d'Agglomération ou son représentant
- ▶ Conseiller communautaire délégué à la voirie
- ▶ Vice-président à la Smart City, à l'énergie et à l'éclairage public
- ▶ Vice-président délégué au patrimoine bâti
- ▶ Vice-président délégué aux transports et aux mobilités durables
- ▶ Vice-président délégué à la politique de la ville, à la santé et à la solidarité

### ■ Au titre des associations ou organismes représentant les personnes handicapées et âgées :

Un représentant et un suppléant pour chaque association :

- ▶ Pôle Autonomie Territorial
- ▶ Du fun pour tous
- ▶ SAIS - VPLA 78
- ▶ Vivre debout
- ▶ Association des Paralysés de France (APF), délégation Yvelines
- ▶ Association des Parents d'Enfants Inadaptés (APEI)
- ▶ Association Valentin Haüy
- ▶ Association CAP Sports Arts Aventure Amitié (CAPSAAA)
- ▶ Association pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH) des Yvelines
- ▶ Institut Medico-éducatif Alphée pour les adolescents autistes
- ▶ Association pour l'Insertion, l'Éducation et les Soins de Saint-Quentin-en-Yvelines (AIES)
- ▶ Association UNAFAM (Union Nationale des familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques)

### ■ Au titre des associations ou organismes représentant les acteurs économiques :

- ▶ Association des Directeurs de l'Environnement de travail (ARSEG)
- ▶ Club d'entreprises FACE

### ■ Au titre de la Coordination Handicap Locale :

- ▶ Coordination Handicap Locale (CHL)
- ▶ Coordinateur de la MPDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)

### ■ Au titre des communes :

- ▶ Pour chaque commune, un représentant de la commune, membre de la commission communale d'accessibilité (un titulaire et un suppléant)

## Liste des membres titulaires désignés de la commission

Organismes	Représentants
<b>Saint-Quentin-en-Yvelines</b>	
Président de la commission, Vice-Président délégué à la politique de la ville, à la santé et à la solidarité	François MORTON
Conseiller communautaire délégué à la voirie	François LIET
Vice-Président à la Smart City, à l'énergie et à l'éclairage public	Bertrand COQUARD
Vice-Président délégué au patrimoine bâti	Bernard MEYER
Vice-Président délégué aux transports et aux mobilités durables	Jean-Baptiste HAMONIC
<b>Associations</b>	
Du Fun Pour Tous	Bruno GROSVALLLET
SAIS - VPLA 78	Tatiana FAGOT
Vivre debout	Ghislaine LENOUVEL
Association des Paralysés de France (APF), délégation Yvelines	Liliane MORELLE
Association des Parents d'Enfants Inadaptés (APEI)	Pierre MOÏSE
Association Valentin Haüy	Marcel MEURIN
Association CAP Sports Aventure Amitié (CAPSAAA)	Dominique FONTAINE
Association pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH) des Yvelines	Marie-Claire NIVET
Institut Medico-éducatif Alphée/Arisse pour les adolescents autistes	Jihad BOU KARAM
Association pour l'Insertion, l'Éducation et les Soins de Saint-Quentin-en-Yvelines (AIES)	Mathieu SERVAL
Association UNAFAM (Union Nationale des familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques)	Jean-Pierre BEURIOT
ADESDA 78 – Association Départementale pour l'Education Spécialisée des Enfants Déficients Auditifs	Hélène PRÉVOT
Direction Autonomie - Maison Départementale de l'Autonomie	Karine GRATECAP
<b>Représentants des acteurs économiques</b>	
Association des Directeurs de l'Environnement de travail (ARSEG)	Christophe CHARLES
Club d'entreprises FACE	Mohamed MANSOURI
<b>Communes</b>	
Coignièrès	Olivier RACHET
Élancourt	Michèle LOURIER
Guyancourt	Nathalie PECNARD
La Verrière	Nathalie LWAMBA MAKANYAKA
Les Clayes-sous-Bois	Françoise BEAULIEU
Magny-les-Hameaux	Magali DOUSSE
Maurepas	Éric NAUDIN
Montigny-le-Bretonneux	Ketchanh ABHAY
Plaisir	Brigitte MAUDRY
Trappes	Murielle BERNARD
Villepreux	Valérie FERNANDEZ
Voisins-le-Bretonneux	Joël DENEUX

## PARTENARIAT AVEC L'IPS

3



© Shutterstock

**L'INSTITUT DE PROMOTION DE LA SANTÉ (IPS)** est à la fois un service qui met en œuvre la politique locale de santé définie dans le Contrat Local de Santé, un accueil spécialisé en promotion de la santé et un lieu qui héberge des acteurs de santé locaux, associatifs ou hospitaliers qui proposent une offre de services en prévention et en soin, à destination des saint-quentinois.

- ▶ **Un Lieu Écoute Jeunes (LEJ)** : espace d'écoute et de soutien psychologique anonyme et gratuit, destiné à des jeunes de 12 à 25 ans (et leur famille) en souffrance psychosociale ou rencontrant un mal-être.
- ▶ **La Maison des Adolescents Yvelines-Sud (MDAYS)** accueille des partenaires autour des situations complexes d'adolescents et propose des consultations d'évaluation pluridisciplinaires (Médecins généraliste et psychiatre) pour des jeunes en souffrance psychique, de 11 à 21 ans.
- ▶ **L'Association IES (AIES)** accompagne des personnes en situation de handicap, sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et dans plusieurs communes limitrophes. L'association propose, selon les besoins spécifiques de chaque personne en situation de handicap, des réponses adaptées en matière d'insertion sociale et professionnelle, d'éducation et de soins. L'AIES gère 7 établissements médico-sociaux sur le territoire (dont ESAT, IME, ITEP, SESSAD ...).
- ▶ L'association les **Médecins Bénévoles** permet l'accès immédiat aux soins et à un accompagnement social et psychologique pour les personnes en situation de grande précarité, dont une majeure partie d'entre elles n'a pas accès au système de soins.
- ▶ **L'Équipe Mobile Psychiatrie Précarité**, portée par le Centre Hospitalier de Versailles, fait office d'Équipe Mobile Psychiatrie Précarité. Elle a pour vocation d'améliorer certains parcours thérapeutiques spécifiques à la santé mentale :
  - d'organiser des actions de formation et de soutien aux acteurs de première ligne (professionnels et bénévoles) du champ social et médico-social.
  - d'intervenir, si nécessaire, en appui des professionnels qui en font la demande auprès du public accompagné.L'équipe intervient par ailleurs directement auprès des personnes précaires ou en situation d'exclusion sociale qui présentent des troubles psychiques.

Elle participe, avec la Fondation Falret, à l'Équipe Mobile Passerelle.
- ▶ **L'Équipe Mobile Passerelle (EMP)**, portée par la Fondation Falret, est un dispositif socio-sanitaire qui intervient auprès des locataires signalés par les bailleurs sociaux, l'entourage proche, le voisinage ou des partenaires et dont les difficultés sociales et/ou de santé psychique ou somatique menacent le maintien dans leur logement. L'EMP ne répond pas aux situations d'urgence, en cas de mise en danger ou quand les services sont défectueux (ex groupe ERIC).
- ▶ **L'antenne Yvelinoise de l'Association Addictions France** mène des projets d'éducation et de promotion de la santé afin de prévenir les conduites à risques autour des addictions (usage, usage détourné et mésusage d'alcool, tabac, drogues illicites et médicaments psychotropes et autres addictions sans produit). Également organisme de formation, l'association accompagne les acteurs du territoire à la relation d'aide avec des personnes souffrant d'addictions ou ayant des conduites à risques, notamment.

- ▶ **Les Ambassadeurs en Santé Mentale**, dispositif porté par la Fondation Falret en partenariat avec Unis-cité, sont des jeunes volontaires en service civique qui ont pour mission d'aller vers les jeunes du territoire pour parler « santé mentale de pairs à pairs », dans un objectif de sensibilisation et de prévention. Leurs rôles consistent à lutter contre la stigmatisation, de faire évoluer les représentations sur les troubles psychiques et sensibiliser à la santé mentale, de repérer des jeunes en souffrance psychique et de les orienter vers les ressources locales de prévention et de soin.

**La création du Conseil Local en Santé Mentale (CLSM) Intercommunal labellisé par l'ARS est en cours de finalisation.**

Le CLSM est un espace de concertation et de coordination qui réunit les élus, les acteurs de psychiatrie, les représentants des usagers, les aidants et les professionnels du territoire dans l'objectif de définir et mettre la politique locale en œuvre en matière de santé mentale.



Le **site du Mérantais** situé à Magny-les-Hameaux et qui appartient à Saint-Quentin-en-Yvelines, est un lieu dédié à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie, qui ont une maladie invalidante ou sont en situation de handicap.

L'offre de services consiste en :

- ▶ Une Structure d'Activités et d'Hébergement de Jour (SAJH) accueillant des adultes porteurs de handicaps mentaux ou psychiques stabilisés, de plus de 40 ans,
- ▶ Un Accueil de Jour pour Personnes Agées (AJPA) pour les patients touchés par la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée,
- ▶ Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) et l'Equipe Spécialisée Alzheimer' « Objectif Santé »,
- ▶ Un Service d'Aide à Domicile (SAD) (HOMY)
- ▶ L'Institut de Formation d'ergothérapeutes (IFE) de l'école d'Assas (formation en 3 ans)
- ▶ Un show-room d'innovations domotiques et techniques dédiées à la perte d'autonomie

**L'IPS est membre du Groupe de travail « santé mentale et logement sud Yvelines »** réuni à l'initiative du Réseau de Promotion Santé Mentale Yvelines Sud (RPSM 78 - aujourd'hui Communauté Psychiatrique de Territoire 78 et de la Délégation départementale AORIF des Yvelines.

Les travaux du groupe ont permis d'écrire la Charte départementale de partenariat Santé mentale et Logement en Yvelines et de ses annexes, signée par la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Les objectifs de la charte sont de favoriser l'accès et le maintien dans le logement des personnes souffrant de troubles psychiques présumés ou avérés (le logement représentant un des moyens de rétablissement et d'autonomisation), notamment par un meilleur accès aux soins et à l'accompagnement social.

La charte concerne un public souffrant de troubles psychiques :

- ▶ Suivi par une équipe sanitaire et qui a besoin d'accéder à un logement
- ▶ Ou hospitalisé avec un contexte de troubles dans le logement et qui doit le réintégrer
- ▶ Ou causant des troubles dans un logement social

La charte départementale santé mentale et logement est annexée au Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) avec trois objectifs principaux :

- ▶ Faciliter l'accès, le maintien des personnes avec troubles mentaux sévères et persistants dans un logement en milieu ordinaire
- ▶ Faciliter l'accès aux soins et aux accompagnements des personnes logées ou leur reprise et prévenir les expulsions
- ▶ Améliorer la connaissance réciproque des bailleurs et des professionnels des secteurs de psychiatrie

L'IPS propose depuis 2020, la formation aux Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM), modules standard et jeunes, à destination des acteurs du territoire, professionnels et bénévoles, qui souhaitent se former pour apporter de l'aide à toute personne qui présentent les premiers signes d'un trouble de santé.

Le PSSM est l'équivalent en santé mentale des premiers secours physiques et la formation dispense des connaissances et un plan d'actions pour permettre aux personnes formées de devenir secouriste en santé mentale.

## ENTR'AIDANTS

ATELIERS  
THÉMATIQUES

ENTR'AIDANTS  
CAFÉ

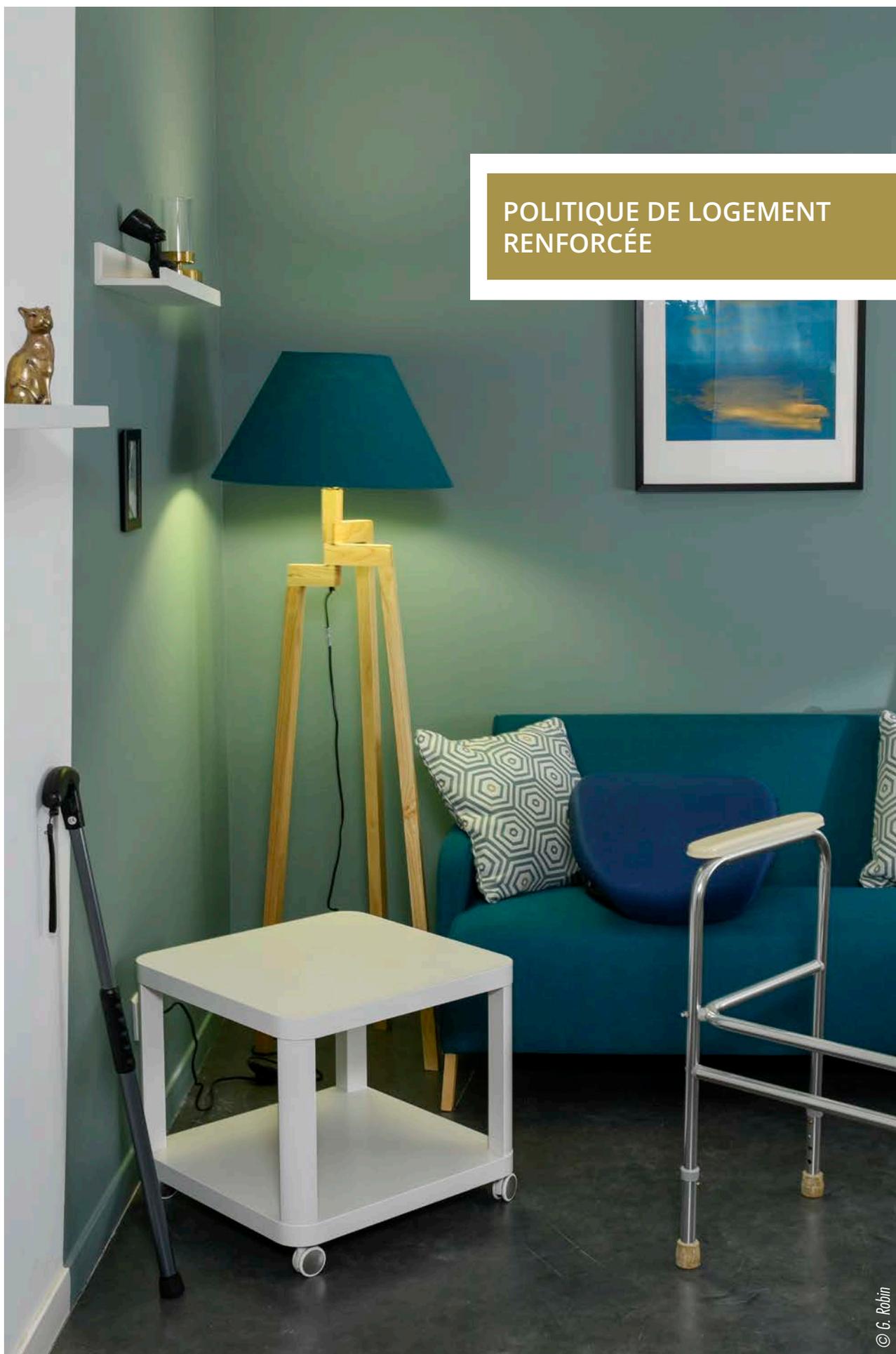
ESPACE D'ÉCHANGES  
ENTR'AIDANTS

L'IPS pilote le groupe de travail "**Aide aux aidants**" réunissant des professionnels et des représentants d'usagers qui accompagnent des publics touchés par une maladie invalidante ou un handicap.

L'IPS met également en œuvre, un programme varié et itinérant d'actions d'aide aux aidants ENTR'AIDANTS, sur l'ensemble du territoire, sous forme de rencontres, d'ateliers ou de groupes de parole, qui vise à apporter soutien, information, espace d'expression mais aussi détente et répit. L'objectif est de prévenir les risques d'épuisement physique et/ ou psychique liés à leur engagement et de leur apporter le soutien nécessaire au bon déroulement de l'accompagnement qu'ils assurent quotidiennement auprès de leur proche.

POLITIQUE DE LOGEMENT  
RENFORCÉE

4



© G. Robin



© G. Robin



© G. Robin

## LA PRISE EN COMPTE DE L'ACCESSIBILITÉ DANS LE PROGRAMME LOCAL INTERCOMMUNAL DE L'HABITAT (PLHI) 2018-2023 DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

**Le PLH est un document stratégique de programmation** pour une durée au moins égale à six ans, qui détaille l'ensemble de la politique locale de l'habitat. Il définit les objectifs et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logements et en hébergements, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale.

**L'amélioration de l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées** est recherchée notamment en assurant entre les communes et entre les quartiers d'une même commune une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements (Article L302-1 et suivants et articles R302-1 du code de la construction et de l'habitation).

**La loi du 13 juillet 2006** portant Engagement National pour le Logement rend obligatoire l'élaboration du PLH pour tous les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) compétents en matière d'équilibre social de l'habitat (codifié à l'article L302-1 du code de la construction et de l'habitation).

Le Conseil communautaire du 26 septembre 2019 a adopté définitivement le 3e PLHi de Saint-Quentin-en-Yvelines (2018-2023), le 1er à l'échelle des 12 communes. **Engagé depuis fin 2023 dans la réalisation de son PLUi-H (Plan local d'Urbanisme intercommunal valant Programme local de l'Habitat) dont l'adoption est prévue en 2028, SQY a prorogé le PLHi 2018-2023 pour 3 années supplémentaires (2024-2026, renouvelable une fois).**

## LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2018-2023 (PLH) DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

La politique publique en faveur du maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie a été réaffirmée dans le PLHi 2018-2023, avec une fiche action dédiée à l'anticipation des besoins d'adaptation des logements existants (qu'ils soient privés ou sociaux) et à l'accompagnement des ménages dans des solutions adaptées. Dans le cadre de la réalisation de son PLUi-H, SQY pourra, notamment à travers le diagnostic, dresser un bilan complet des actions inscrites dans le PLHi 2018-2023 afin d'effectuer les ajustements nécessaires et répondre aux nouveaux besoins des publics concernés du territoire.

### ■ La convention avec l'association SOLIHA en faveur de l'adaptation des logements des personnes en perte d'autonomie.

Saint-Quentin-en-Yvelines a poursuivi son partenariat initié depuis 2004 avec SOLIHA Yvelines, association à but non lucratif, pour aiguiller les habitants du territoire dans leurs projets de travaux, en élaborant des préconisations techniques et en sollicitant des subventions auprès des organismes publics ou sociaux.

Dans le cadre de sa convention annuelle avec SOLIHA, Saint-Quentin-en-Yvelines intervient au titre des coûts générés par le suivi d'instruction, estimés au maximum à 270 € par dossier.

Pour information, **entre 2004 et 2023, SOLIHA est intervenue auprès de 692 ménages** saint-quentinois, orientés par des partenaires locaux (communes, CCAS, Pôle Autonomie Territorial) ou mobilisés à titre individuel ; Pour l'année 2023, 37% des ménages résidaient sur Elancourt et Montigny-le-Bretonneux. On observe par ailleurs que ceux issus de certaines communes sont actuellement sous représentés (Les Clayes-sous Bois, la Verrière, Coignières, Villepreux), voire totalement absents (Voisins-le-Bretonneux et Magny-Les-Hameaux).

72% des ménages disposaient de ressources sous le plafond Prêt Locatif à Usage Social (PLUS) dont 60% Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI) (soit 22 567 €/an pour 2 personnes); 27% résidaient dans le parc social (13 points de moins qu'en 2022).

**Pour 2/3 des bénéficiaires, l'intervention de SOLIHA portait sur des projets d'adaptation à la perte d'autonomie** (ciblant très majoritairement la salle de bain), le restant étant ceux liés au handicap. Au regard du profil des bénéficiaires et des travaux réalisés, les financements les plus mobilisés relevaient de la prestation de compensation (50%

du montant quel que soit le statut d'occupation et les ressources), l'ANAH dont l'aide est réservée aux propriétaires occupants modestes, et du Conseil Départemental pour le public âgé.

**Le montant moyen des travaux s'élevait à 11 414€ soit une légère augmentation par rapport à 2022 (+ 127 €).**

### ■ Le renforcement de la communication.

Parallèlement au guide pratique habitat « Générations seniors », précisant notamment les aides potentielles en matière de maintien à domicile, **la mise en œuvre du Plan Partenarial de la Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information du Demandeur (PPGDLSID), adopté en juin 2023, tend à créer une synergie entre les acteurs locaux afin d'accompagner au mieux les ménages dans leur recherche de logement en tenant compte de leur besoin d'accessibilité et d'adaptation.**



### ■ Le rôle de Saint-Quentin-en-Yvelines.

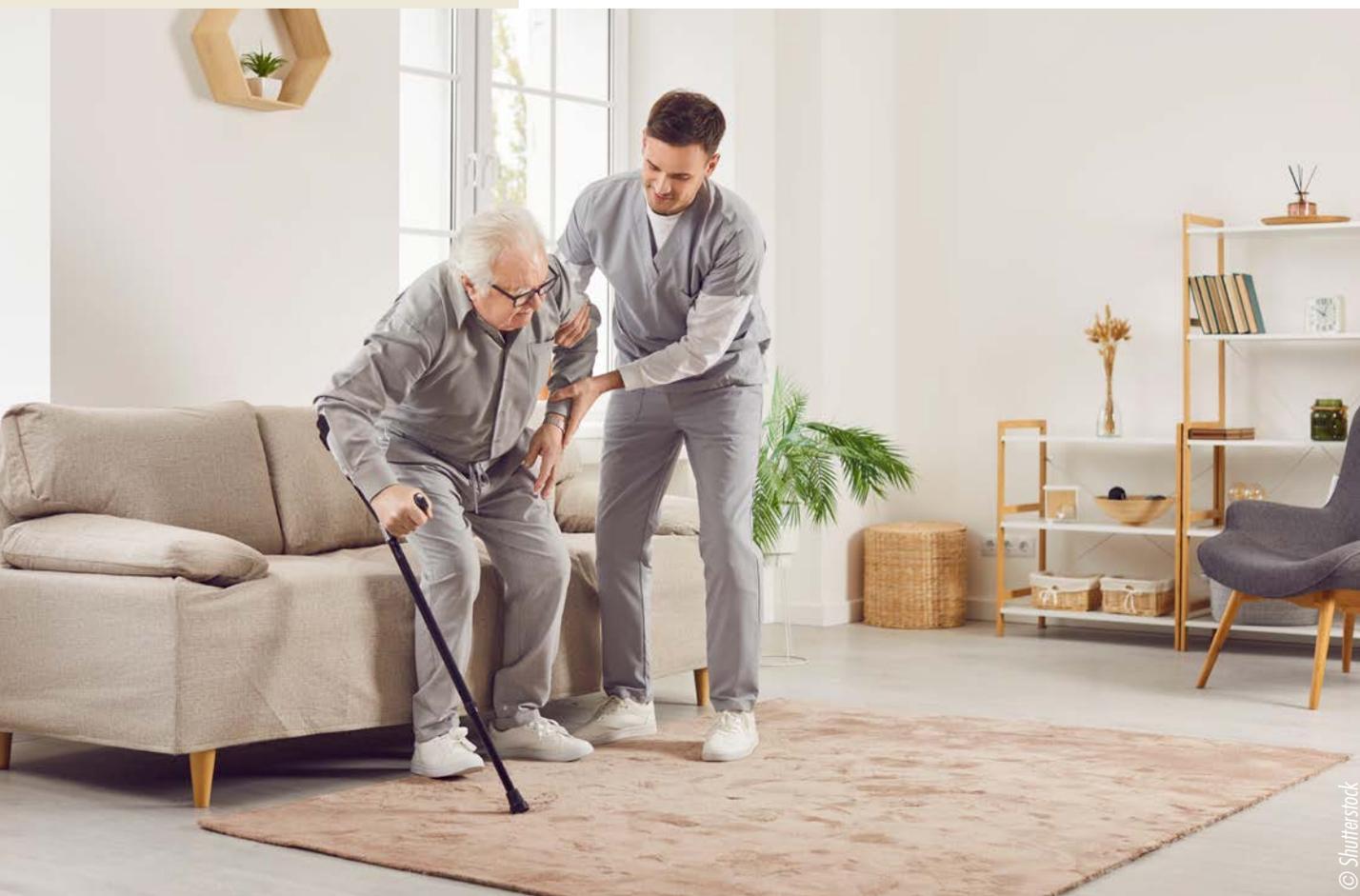
L'accès au logement est un enjeu sociétal majeur et un droit universel. L'accessibilité et/ou l'adaptation du logement aux personnes handicapées sont réglementées (CCH-article R 111-18-1) et pris en compte par Saint-Quentin-en-Yvelines en sa qualité d'aménageur et d'accompagnateur de nouveaux projets.

### ■ Les projets.

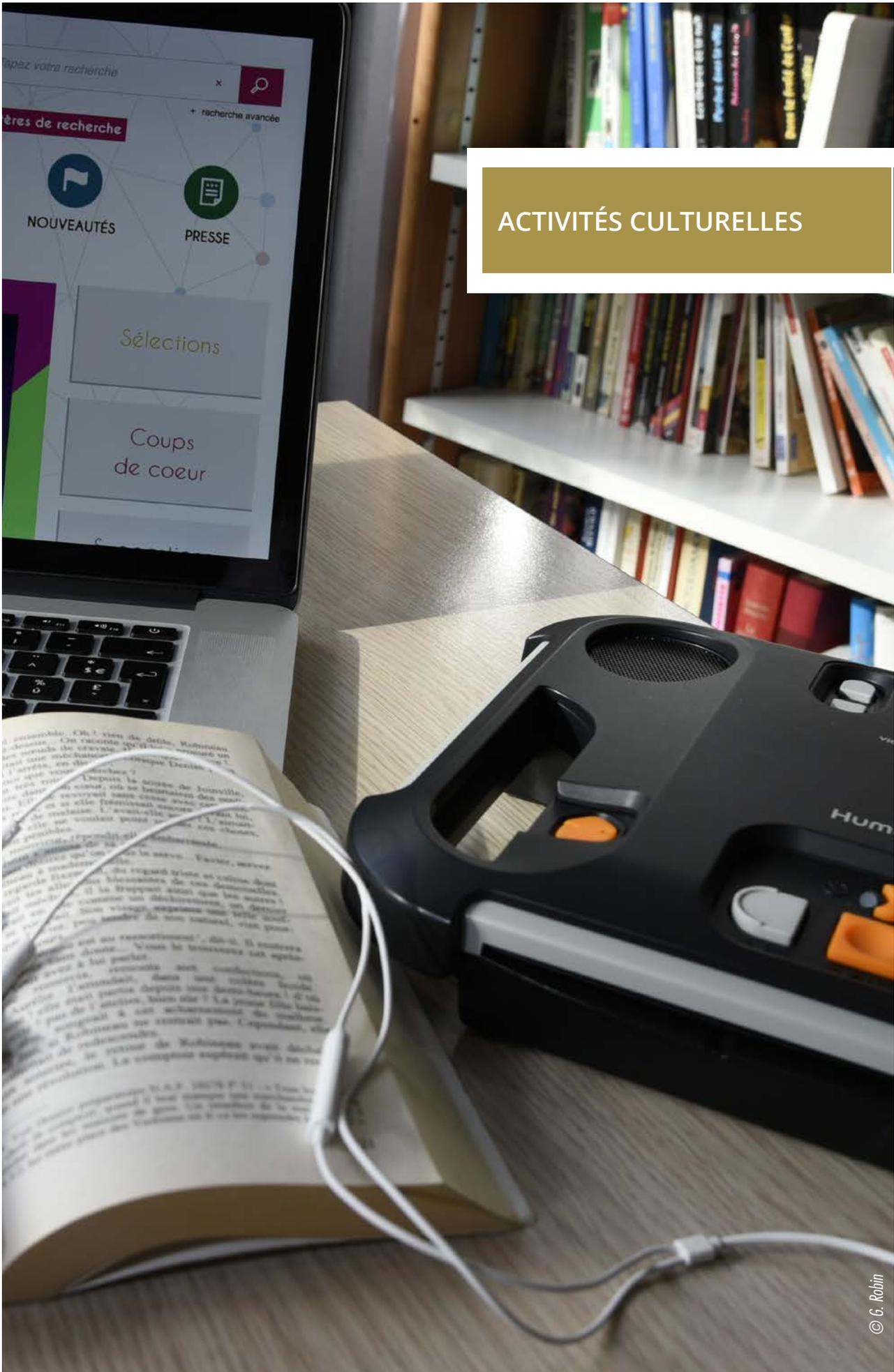
En association avec la démarche Yvelines/Résidences initiée par le Conseil Départemental des Yvelines, deux opérations d'habitat intergénérationnel ont été financées sur la période 2015-2022, fléchant des logements à destination de seniors en situation de perte d'autonomie et/ou handicap :

- Voisins-le-Bretonneux :  
30 logements  
**(livraison en 2023).**
- Trappes :  
30 logements en novembre  
(livraison en 2024).

Ces logements, intégrés au parc social, leur permettront de se maintenir dans un logement autonome aux côtés de jeunes et de familles. Ce type d'habitat spécifique est placé entre les résidences groupées (résidences services seniors et résidences autonomie) et les structures médicalisées (type EHPAD).



© Shutterstock



# ACTIVITÉS CULTURELLES

# 5

© G. Robin

Les médiathèques, lieux d'expression, de compréhension du monde, de rencontres et d'échanges ont aujourd'hui pour enjeu l'accessibilité, pour garantir l'égal accès au service public. Le réseau travaille au quotidien au développement et à l'amélioration des services. Qu'il s'agisse du bâti, des modalités d'accueil, des services en ligne, des collections ou des médiations, le réseau des médiathèques de Saint-Quentin-en-Yvelines veille à l'adaptation aux publics spécifiques.

## LE BÂTI

La mise en accessibilité des équipements de lecture publique du réseau des médiathèques de Saint-Quentin-en-Yvelines entre dans le cadre du plan AD'AP.

## LA QUALITÉ DE L'ACCUEIL ET DES SERVICES

### ■ Le site e-médiathèques.sqy.fr

Le site du réseau des médiathèques dispose d'une rubrique spécifique "Accueil et accessibilité" déclinant les différents services proposés selon les handicaps : médiathèques de plain-pied ou avec ascenseur, localisation des collections adaptées, etc.

### ■ Accès à internet et aux ordinateurs publics

Les médiathèques sont identifiées par le public comme des lieux d'accès au numérique grâce au wifi gratuit ainsi qu'à des ordinateurs à disposition.

**En 2023, ce sont 52 269 sessions qui ont été ouvertes sur les postes à disposition du public.**

Médiathèque	Nombre d'ordinateurs à disposition	Nombre de sessions en 2023	Durée moyenne de connexion	Territoire dit Quartier Politique de la Ville en 2023
Aimé-Césaire <i>La Verrière</i>	6	3 502	25m56s	Oui
Anatole-France <i>Trappes</i>	21	7 758	26m15s	Oui
Le Château <i>Plaisir</i>	2	128	31m35s	Oui
La Mosaïque <i>Plaisir</i>	Espace Numérique Partagé dans le centre social	204	16m46	Oui
Le Canal <i>Montigny-le-Bretonneux</i>	30	17 019	32m32s	Non
Jean-Rousselot <i>Guyancourt</i>	22	11 145	25m21s	Oui
7 Mares <i>Élancourt</i>	12	6 254	29m54s	Oui
Le Phare <i>Maurepas</i>	4	2 108	33m7s	Oui
Jacques-Brel <i>Magny-les-Hameaux</i>	2	708	19m58s	Quartier de veille Politique de la Ville (Le Buisson)
Saint-Exupéry <i>Voisins-le-Bretonneux</i>	8	2 075	22m8s	Non
Jacques-Prévert <i>Les Clayes-sous-Bois</i>	2	505	32m30s	Non
Le Nautilus <i>Villepreux</i>	8	863	25m11s	Non
<b>Total</b>	<b>116</b>	<b>52 269</b>		

### ■ Registre d'accessibilité

**En 2023, la médiathèque du Canal a travaillé à la réalisation d'un registre d'accessibilité.** Il s'agit d'un document d'auto-évaluation qui détaille les aménagements du bâtiment, extérieur et intérieur par rapport à un type de handicap, permettant d'identifier les points à retravailler.

## LES COLLECTIONS

### Fonds physiques

Le réseau des médiathèques dispose de différentes collections adaptées à différents publics : personnes avec un handicap visuel, ou ayant des troubles cognitifs, usagers en situation d'apprentissage du français ou éloignés de la lecture.

Fonds	Nombre exemplaires 2022	Cumul de prêts en 2022	Nombre exemplaires 2023	Cumul de prêts en 2023
Grands Caractères	3 763	5 276	3 722	5 652
Textes Lus CD	6 330	10 881	6 194	7 761
Fonds Dys	472	1 560	566	2 249
Facile à lire	295	203	355	595

Ces fonds bénéficient également d'une signalétique spécifique permettant de les situer facilement dans les espaces.

### Fonds numériques

Le réseau propose également des ressources numériques accessibles en ligne 24/24h à distance : livres et audio livres numériques, histoires interactives pour enfants, presse en ligne, autoformation et musique en streaming.

Certains de ces sites peuvent être paramétrés avec la police opendyslexic, typographie recommandée pour les personnes atteintes de troubles dys : Nabook (appli lecture pour les jeunes), Universalis junior (culture générale pour les jeunes) ainsi que les livres numériques adultes en utilisant l'appli Baobab (livres numériques à télécharger).

Une convention de partenariat avec l'association Valentin Haüy, association nationale d'aveugles et de malvoyants, prévoit une mise à disposition de deux lecteurs Daisy, lecteurs adaptés pour personnes mal voyantes ou personnes âgées, ainsi qu'une médiation de leur catalogue en ligne « Éole » accessible aux personnes handicapées visuelles ou DYS. Cette médiathèque en ligne propose près de quarante-mille livres audio gratuits, téléchargeables sur le site web. Ils peuvent également être gravés sur CD et envoyés, gratuitement toujours, aux abonnés.

## LES MÉDIATIONS

Les médiathèques développent également des actions d'accueil et de médiation à destination de publics spécifiques, personnes éloignées de la culture ou en situation de handicap. Les équipements travaillent beaucoup en partenariat avec les structures socioculturelles et médicosociales de leur territoire.

	Nombre d'actions	Nombre d'entrées Adultes	Nombre d'entrées Jeunesse	Total d'entrées
Handicap	232	1 307	1 128	2 435
Action sociale	279	2 305	2 682	4 987

Les actions en direction du public en situation de handicap en 2023 représentaient 8,5% de l'activité, les projets d'action sociale, 10,2%.

	Ratio sur le total du nombre de médiations en 2023
Handicap	8,5 %
Action sociale	10,2 %

## ■ Les médiations à l'échelle du réseau

### ► Projet art et handicap

Les médiathèques ont développé depuis de nombreuses années des partenariats et des projets en synergie avec les établissements médico-sociaux du territoire. Depuis cinq ans, le réseau collabore avec le pôle Art & Handicap 78, structure d'envergure régionale, autour du projet « Art et handicap ».

**En 2023, le projet a consisté en l'adaptation du conte « Jean de la Lune » sous la forme d'une fresque tactile et sonore.** Les participants ont bénéficié d'ateliers divers : ateliers d'écriture, de mise en voix, de création sonore et de chant, d'art plastique, avec les artistes Debora Di Gilio, Alexis Pruniaux et Pénélope Illustratrice, pour un total de 34 heures de pratiques artistiques.



Quatre médiathèques ont été impliquées en 2023 : Médiathèque du Canal à Montigny-le-Bretonneux, Médiathèque Jacques Prévert aux Clayes-sous-Bois, Médiathèque Anatole France à Trappes, Médiathèque Jean Rousselot à Guyancourt.

Cette année, les partenaires du projet étaient l'Atelier Socio-Linguistique (ASL) de la ville de Trappes, le Centre Hospitalier (CH) de Plaisir, l'Association Valentin Haüy (AVH) Antenne Saint-Quentin-en-Yvelines, le Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) de Pissaloup, l'Institut Médico-Educatif (IME) La Rencontre et l'Établissements ou Services d'Aide par le Travail (ESAT) Eurydice.

2023 fut également l'année pour faire le bilan des cinq années de ce projet co-porté entre le réseau des médiathèques et ses partenaires.

Année	2019	2020	2021	2022	2023	Total
Heures de pratiques artistiques	28	32	40	56	34	190
Nombre de personnes accompagnées impliquées	16	36	32	26	40	150
Médiathèques impliquées	4	4	2	4	4	18
EMS ou ES impliqués	5	6	4	4	6	25
Artistes impliqués	4	4	2	4	3	17

## ► Lecture pour tous

Inscrit dans le dispositif national « Lectures pour Tous » proposé par la BnF, le réseau des médiathèques de Saint-Quentin-en-Yvelines et les établissements scolaires construisent ensemble un parcours de lecture appelé à se développer dans le cadre d'ateliers mettant en œuvre une approche artistique et culturelle des textes. Il s'agit d'inciter les élèves à lire par eux-mêmes. Le projet s'appuie sur des thématiques et ressources proposées par la BnF.

Sur la saison 2022-2023, la thématique « Regard » a été abordée par les élèves de classe spécialisée ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) du collège J.F. Champollion de Voisins-le-Bretonneux. Si une seule classe a répondu à l'appel à projets, il s'agissait d'une classe spécialisée avec des enfants en situation de handicap, réclamant des conditions adaptées et un accompagnement très spécifique. Le dispositif, avec son approche thématique, s'est avéré particulièrement adapté en ce contexte. Sur cette saison, 13 élèves en situation complexe et/ou porteurs de handicap ont participé.

## ► Politique de la ville - Projet « Des livres à soi »

Le réseau des médiathèques est impliqué dans le cadre du contrat de ville dans le déploiement d'actions en faveur des publics des quartiers dits « Politique de la Ville ».

Le réseau des médiathèques est notamment porteur du projet « Des livres à soi », dispositif de lutte contre l'illettrisme, de soutien à la parentalité et de développement par le livre et la lecture, initié par le Salon du livre Jeunesse de Montreuil (SLPJ-93).

Après la réussite du projet en 2022, le réseau a poursuivi le projet avec pour ambition d'ouvrir le dispositif à plus de familles. **Ce sont 46 familles qui ont pu suivre le projet en 2023.** Cette année, les agents impliqués ont également été en mesure de former les agents partenaires, ce qui a notamment été le cas pour des formateurs en français à Trappes. Le projet permet de consolider des partenariats avec les communes via les centres sociaux. La commune de Trappes s'est également impliquée dans le financement de deux lots de livres.

Par ailleurs, un dispositif similaire, inspiré du modèle « Des livres à soi », a été expérimenté par le Centre de Ressources pour les Professionnels de l'Enfance (CRPE) en 2023 avec quatre rencontres. Les structures impliquées étaient le centre social Yves Montand à Guyancourt ainsi que les écoles élémentaires et préélémentaires des Noës à La Verrière. 58 entrées ont été comptabilisées, dont 22 enfants et 36 adultes.

Lieu	Nombre de familles touchées	Nombre d'ateliers
Centre social de l'Agora <i>Élancourt</i>	9	6
Maison de quartier Joseph-Kosma <i>Guyancourt</i>	3	6
Espace Yves-Montand <i>Guyancourt</i>	9	6
Espace Jacques-Miquel <i>La Verrière</i>	7	6
Centre social de la Mosaïque <i>Plaisir</i>	6	6
Centre social Luxereau <i>Trappes</i>	10	6
Centre social Les Merisiers <i>Trappes</i>	2	6
<b>Total</b>	<b>46</b>	<b>42</b>

## ■ Des actions locales adaptées au territoire

Si l'ensemble du réseau est impliqué dans la démarche d'accessibilité, les différents équipements du réseau des médiathèques proposent également des actions de médiations à l'échelle locale, en fonction des besoins du territoire et des partenaires avec lesquels les équipes sont en contact.

### ► L'action locale en faveur des publics en situation de handicap

La répartition du nombre d'actions par équipement permet de visualiser les équipements les plus moteurs sur la question de l'accessibilité face au handicap. Si ces chiffres sont à mettre en perspective avec la dimension de l'équipe, on note cependant que tous les équipements ont investi la notion du handicap.

La médiathèque Jean-Rousselot travaille depuis longtemps avec les très nombreux partenaires du territoire (plusieurs IME, EMPRO, EPAHD etc.).

La médiathèque du Canal, a développé des coopérations avec l'hôpital de jour et la maison d'accueil des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Enfin, la médiathèque Antoine-de-Saint-Exupéry poursuit ses coopérations avec la fondation Anne de Gaulle et d'autres partenaires locaux tels que l'association Aime la vie.

Les équipements proposent régulièrement des accueils spécifiques et adaptés au public. Accueillir lorsque la médiathèque est fermée permet notamment de proposer un temps sacralisé pour ces usagers aux besoins parfois particuliers.

Le portage à domicile est également développé dans plusieurs équipements, pour le dépôt de documents auprès de personnes à mobilité réduite.

### ► Les médiations à vocation sociale

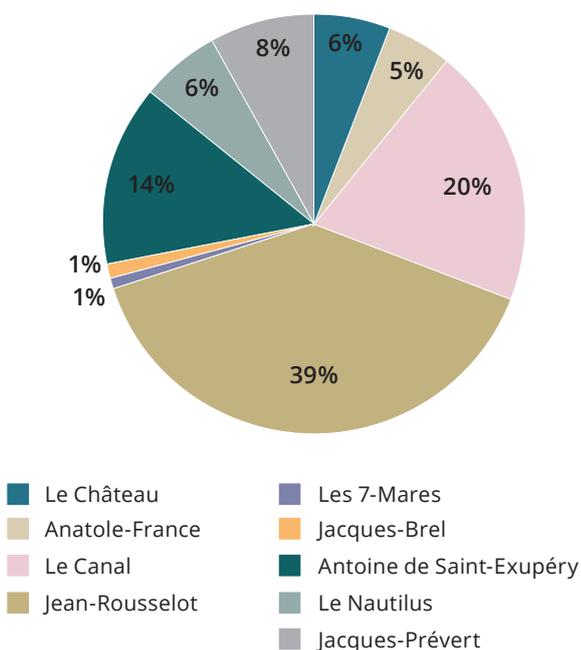
En matière d'action sociale, la médiathèque Anatole-France à Trappes est particulièrement volontariste. Le cumul de l'implication au sein des projets réseau, des besoins marqués du territoire et des partenariats de qualité développés tout au long des dernières années permet de répondre à différents besoins : public adulte allophone, enjeux de parentalité, public jeune pour de l'aide aux devoirs, etc.

La médiathèque Jacques-Prévert, comme Anatole-France ont développé des coopérations importantes avec les centres sociaux et s'inscrivent dans une démarche autour de la parentalité.

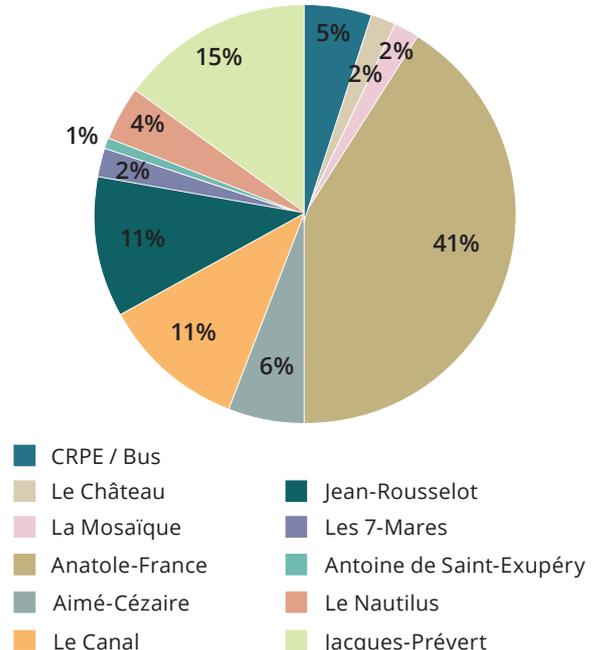
Les médiathèques du Canal et Jean-Rousselot sont également très impliquées dans une démarche similaire, porteuses de projets avec les acteurs locaux.

Les médiathèques sont pour la plupart en contact régulier avec les centres sociaux, les acteurs locaux en matière d'action sociale, s'impliquant sur des projets autour de l'apprentissage des langues ou du développement des compétences à tous âges, comme avec du soutien scolaire par exemple.

Nombre d'actions "handicap" par équipement



Nombre d'actions "à vocation sociale" par équipement





## SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES S'EST ENGAGÉE DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES DANS UNE GESTION COORDONNÉE DU HANDICAP À L'ÉGARD DE SON PERSONNEL.

Les actions menées impliquent le médecin du travail, l'infirmière, l'ergonome et les différents services de la direction des ressources humaines (DRH).

Ces actions concernent le maintien dans l'emploi, les formations, les bilans de compétences, ainsi que les aménagements de postes des agents.

Elles visent à l'amélioration des conditions de travail et de vie des agents de la Communauté d'Agglomération en situation de handicap, en leur proposant des postes en adéquation avec leurs contraintes médicales.

L'axe central de la politique handicap de Saint-Quentin-en-Yvelines est bien d'une part le **maintien en emploi des personnes en situation de handicap** et d'autre part **l'amélioration des conditions de vie de ses agents**

► **Pour le maintien en emploi**, la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines procède en tant que de besoin à l'achat d'équipements, tels que :

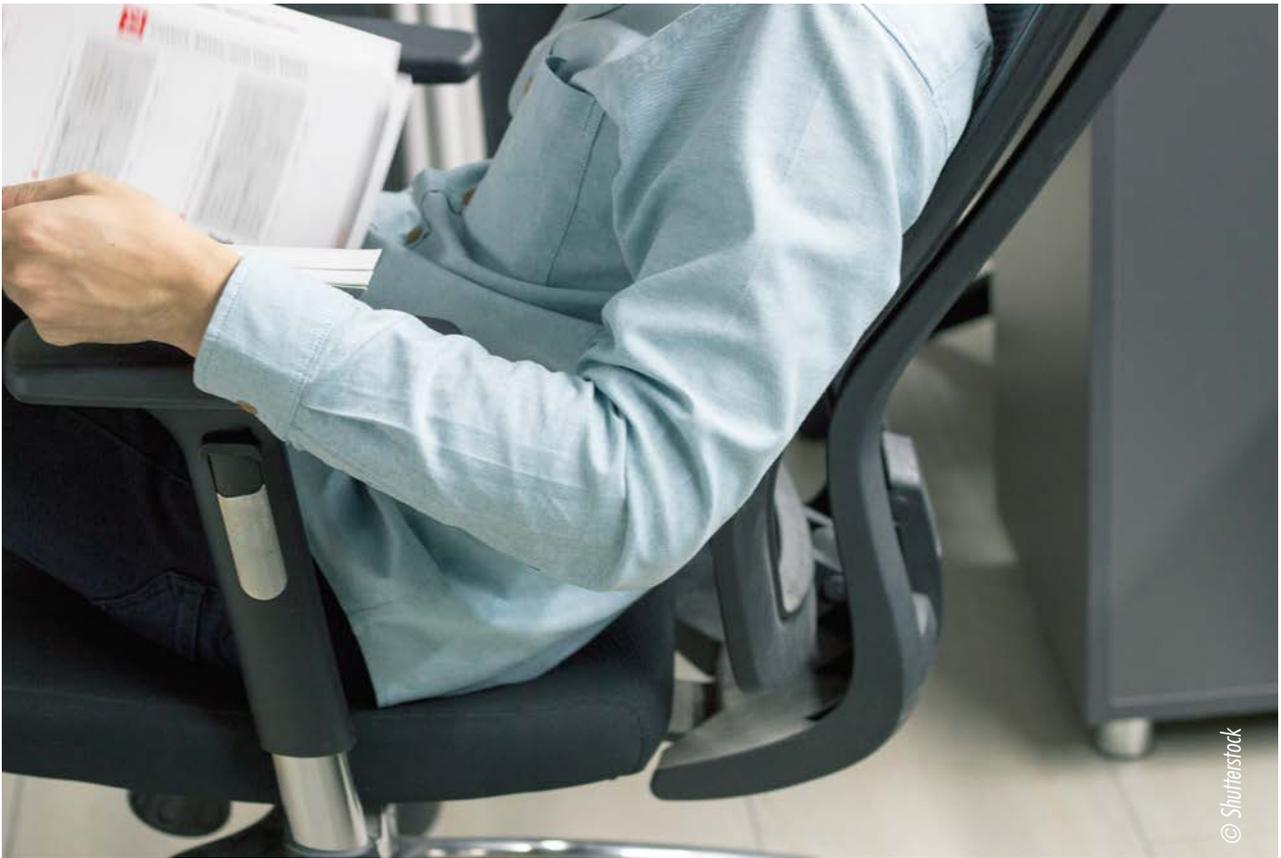
- Bureaux
- Fauteuils ergonomiques
- Matériels informatiques

Pour cela, Saint-Quentin-en-Yvelines n'hésite pas à faire appel à l'ergonome du CIG (Centre Interdépartemental de Gestion) afin d'ajuster le poste de travail au besoin spécifique de l'agent.

► **Pour l'amélioration des conditions de vie**, Saint-Quentin-en-Yvelines s'intègre dans la boucle de financement notamment pour l'acquisition des appareils auditifs et des fauteuils roulants. Les actions d'amélioration des conditions de travail des personnes en situation de handicap ont été menées avec le conseiller en prévention et le médecin de prévention. Les contraintes des agents ont ainsi été prises en compte avec, à chaque fois, un aménagement du poste.

**En 2023, 7 583 € ont été consacrés à l'aménagement de postes contre 1 079 € en 2022. Si les budgets dépensés varient d'une année sur l'autre, l'accompagnement des personnels se poursuit et n'est pas remis en question.**

La sensibilisation de l'ensemble des agents est également un levier important de l'intégration de personnes en situation de handicap et figure en bonne place dans les actions régulières pilotées par la direction des ressources humaines de Saint-Quentin-en-Yvelines.



Ainsi, chaque année, lors de la semaine pour l'emploi des personnes handicapées (SEPH), l'action de sensibilisation conduite vise à partager de l'information sur les différents types de handicap et des aménagements possibles pour faciliter l'exercice des missions professionnelles des agents. Le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPH-FP) est également sollicité pour le financement d'actions spécifiques (sensibilisation, formation, aménagement de poste, matériels, etc.).

Des actions de communication et de sensibilisation au handicap sont réalisées chaque année auprès des agents avec à l'appui des clips vidéo, des BD, des conférences-débat et des ateliers.

**À la fin 2023, 42 personnes ont déclaré leur handicap, ce qui reste stable par rapport à 2022. Le taux d'emploi direct 2023 progresse et s'établit à 6,14 % (5,75 % en 2022).** Saint-Quentin-en-Yvelines s'est aussi engagée à développer le recours au secteur protégé (structure professionnelle employant des personnes handicapées). Le recours au secteur protégé constitue un facteur d'intégration de personnes en situation de handicap.

Un marché réservé (marché passé avec le secteur protégé) a ainsi été conclu dès 2013, pour une durée de 4 ans avec l'ESAT de la Mare Savin pour l'entretien des plantes vertes disposées dans nos locaux. Depuis, ce marché est régulièrement renouvelé. Cette dynamique représente une part non négligeable de notre taux d'emploi total et a pour conséquence la baisse du montant de notre contribution annuelle versée au FIPH-FP.

Enfin, les interventions régulières du conseiller en prévention, du médecin et de l'infirmière de prévention permettent à Saint-Quentin-en-Yvelines d'avoir un accompagnement de proximité.



© Shutterstock



BÂTIMENTS PUBLICS PLUS ACCESSIBLES

© Shutterstock

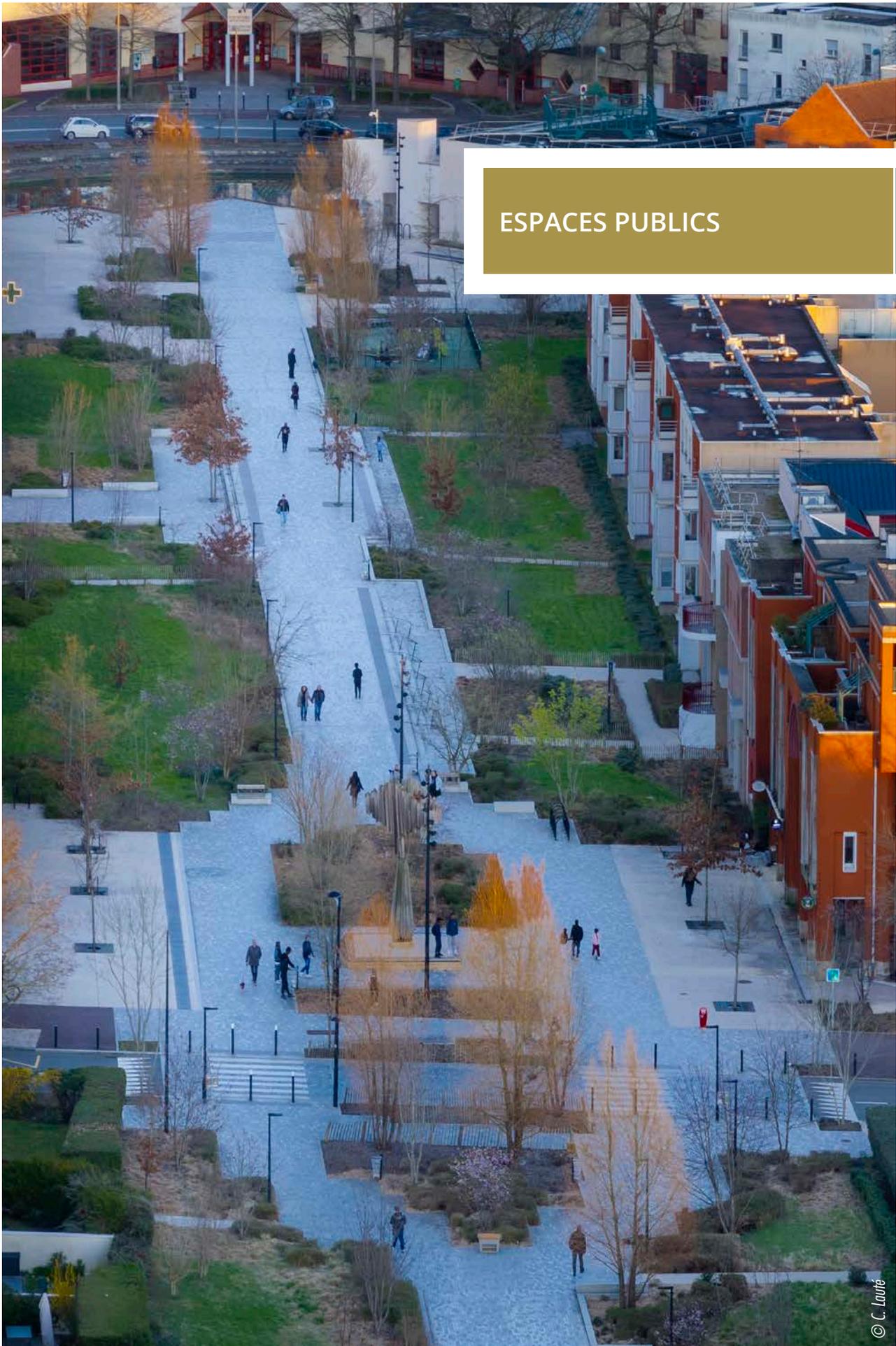
## SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES GÈRE PLUS D'UNE CENTAINE DE BÂTIMENTS PUBLICS SITUÉS SUR LES 12 COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION.

Un certain nombre d'entre eux sont recensés dans l' Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmé) qui a été déposé initialement le 22 décembre 2015 en préfecture, pour 31 équipements.

Depuis cette date, le patrimoine a évolué et les travaux d'amélioration visant à rendre ces équipements accessibles se sont poursuivis y compris durant les deux années de crise sanitaire de 2020 et 2021.

À ce jour, les établissements classés comme recevant du public et listés ci-après dans le tableau bénéficient soit d'une attestation de conformité déposée en préfecture soit vont en recevoir une durant les prochains mois.

NOM DE L'ÉQUIPEMENT	TRANSMISSION DES ATTESTATIONS À LA PRÉFECTURE
Pôle de Gérontologie - <i>Magny-les-Hameaux</i>	17/05/2017
E.M.P.R.O - <i>Trappes</i>	17/05/2017
IPS - <i>Trappes</i>	17/05/2017
Hôtel d'agglomération - <i>Trappes</i>	17/05/2017
Maison de l'Environnement <i>Magny-les-Hameaux</i>	17/05/2017 - <b>SORTI DU PATRIMOINE</b>
Cité des Métiers - <i>Trappes</i>	17/05/2017
Cinéma des 7 Mares - <i>Élancourt</i>	17/05/2017
Médiathèque Saint-Exupéry <i>Voisins-le-Bretonneux</i>	17/05/2017
Commanderie : Bâtiment des Gardes / Bièvres - <i>Chapelle Élancourt</i>	17/05/2017
Médiathèque Anatole-France - <i>Trappes</i>	14/02/2018
Parking des 7 Mares - <i>Élancourt</i>	Le traitement dépend de la copropriété
Parking Jean-Bertin - <i>Montigny-le-Bretonneux</i>	17/04/2019
Médiathèque Rousselot & Bibliobus - <i>Guyancourt</i>	14/02/2018
CTC (4 rue des Charmes) - <i>Trappes</i>	14/02/2018
Aire d'Accueil des Gens du Voyage - <i>Guyancourt</i>	14/02/2018
Aire d'Accueil des Gens du Voyage - <i>Trappes</i>	14/02/2018
Aire d'Accueil des Gens du Voyage <i>Élancourt</i>	14/02/2018
Médiathèque des 7-Mares - <i>Élancourt</i>	Attestation du 13/12/2017
Parking « La Gare » (P10) - <i>Montigny-le-Bretonneux</i>	17/04/2019
Maison Sociale des 7-Mares - <i>Élancourt</i>	En attente de programmation du devenir du bâtiment
Résidence Personnes Agées <i>Trappes</i>	Propriétaire Valophis Bâtiment voué à la démolition en 2024
Parking Bièvre - <i>Montigny-le-Bretonneux</i>	17/12/2019
Mumed - <i>Montigny-le-Bretonneux</i>	Travaux EATN en 2019 (travaux d'aménagement intérieurs provisoires de la médiathèque)
Gendarmerie - <i>Magny-les-Hameaux</i>	22/12/2015
Médiathèque Le Phare - <i>Maurepas</i>	Travaux effectués – Attestation été 2024
Médiathèque Le Nautilus - <i>Villepreux</i>	Travaux effectués – Attestation 28/05/2024
Médiathèque Jacques-Brel - <i>Magny-les-Hameaux</i>	22/12/2015
Piscine intercommunale - <i>Les Clayes-sous-Bois</i>	Travaux effectués – Attestation été 2024
Théâtre Scène Nationale	Conformité traitée dans le cadre des travaux 2023/2024
Médiathèque du Château - <i>Plaisir</i>	Pas de possibilité technique (Bâtiment Ville + très ancien)
Médiathèque Jacques-Prévert - <i>Les Clayes-sous-Bois</i>	Diagnostic 2018 (SOCOTEC) Bâtiment Ville
Aire d' Accueil des Gens du Voyage - <i>Plaisir</i>	Diagnostic 2022 - Finalisation travaux été 2024
Aire d' Accueil des Gens du Voyage - <i>Maurepas</i>	Diagnostic 2022 - Finalisation travaux été 2024



ESPACES PUBLICS

8

© C. Lauré

En 2023, les travaux de mise en accessibilité ont surtout concerné la mise aux normes de passages piétons.

Tableau ci-contre.

COMMUNE	LIEU DE L'OPÉRATION	NATURE DES TRAVAUX	NON-CONFORMITÉS LINÉAIRES			NON-CONFORMITÉS PONCTUELLES		
			Trottoir (ml)	Séparation tactile piste cyclable / trottoirs (ml)	Chemin piétonnier (ml)	Passages piétons	Places de stationnement PMR	Arrêts de bus
COIGNIÈRES	AVENUE DE MAUREPAS	Mise en accessibilité				2	Création	
ÉLANCOURT	RUE LA HAIE A SOREL	Mise aux normes passage piétons				2	Reconstruit	
	BOULEVARD DU RHIN	Mise en accessibilité				4	Reconstruit	
GUYANCOURT	ROUTE DE DAMPIERRE	Mise en accessibilité du quai bus				2		1
	AVENUE DU GOLF	Mise en accessibilité du quai bus						1
LA VERRIÈRE	AVENUE LOUIS LORMAND	Mise en accessibilité				2	Création	
LES CLAYES-SOUS-BOIS	RUE DU DOCTEUR ROUX	Dans le cadre couche roulement, mises aux normes passages piétons et du quai bus				2		
	AVENUE DU MAIL	Mise aux normes passage piétons						
MAUREPAS	AVENUE DE LA VILLEDIEU	Mise en accessibilité du quai bus + mise aux normes passage piétons				1	Reconstruit	1
	RUE DE COIGNIÈRES	Création						1
	BOULEVARD DU RHIN	Mise en accessibilité				2	Reconstruit	
MONTIGNY	RUE JEAN-PIERRE TIMBAUD	Opération				6	Reconstruits	2
PLAISIR	AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND	Mise en accessibilité du quai bus + mise aux normes passage piétons						1
	AVENUE DU 19 MARS 1962	Mise en accessibilité du quai bus				1	Reconstruit	2
	RUE CALMETTE	Mise en accessibilité du quai bus + mise aux normes passage piétons						
	RUE JULES VERNES	Réalisation d'enrobé voirie avec mises aux normes passage piétons				1		
	BOULEVARD LÉON BLUM / GIRATOIRE IDA NUDEL	Mise aux normes passages piétons				2		
	RUE DE LA CROIX BLANCHE	Mises aux normes passages piétons					4	
	AVENUE MARC LAURENT	Mise en accessibilité du quai bus + mise aux normes passage piétons				1	Reconstruit	2
TRAPPES	AVENUE JEAN-PIERRE TIMBAUD	Opération	2 X 800ml	2 X 800ml	2 X 800ml	15		4
VILLEPREUX		Mise en accessibilité du quai bus						1
	AVENUE DU LIEUTENANT HERVÉ	Création dépose minute pour le collège + avancée piétonne + mise aux normes passage piétons				2		
	AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE	Création place stationnement PMR proche cimetière						1
	RUE PASTEUR	Création dépose minute pour sécuriser la dépose des enfants à l'école des arts + passage piétons					1	

Les places équipées de bornes de recharge électrique sont un service public qui se doit d'être accessible afin de garantir les droits à la mobilité des personnes handicapées et à mobilité réduite. La réglementation en matière d'accessibilité des emplacements avec des bornes de recharge électrique est différente selon qu'il s'agisse d'emplacements dans les parkings ou en voirie.

En voirie urbaine, l'obligation de disposer d'un taux de places accessibles est inscrite dans l'article L. 2224-37 au 4e alinéa du code général des collectivités territoriales (CGCT). **Ce taux est fixé par l'arrêté ministériel du 27 octobre 2023** relatif à l'accessibilité des places de stationnement en voirie communale équipées ou pré-équipées de dispositif de recharge pris en application de l'article L. 2224-37 du code général des collectivités territoriales.

L'accessibilité aux bornes de recharge électrique nécessite de prendre en considération des spécifications techniques et de travailler sur 3 aspects :

- L'emplacement lui-même
- L'accès à la borne
- L'accessibilité de la borne elle-même.

Afin d'accélérer le déploiement des Infrastructures de Recharge de Véhicules Électriques (IRVE) ouvertes au public et d'assurer la cohérence territoriale, l'article 68 de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) prévoit la possibilité, pour les collectivités ou établissements publics, de réaliser un schéma directeur de développement des IRVE, appelé schéma directeur des infrastructures de recharges pour des véhicules électriques.

Saint-Quentin-en-Yvelines est compétente pour la création, l'entretien et l'exploitation des bornes de recharge pour véhicules électriques depuis 2021, date à laquelle les 12 communes ont fait le choix de transférer cette compétence initialement communale.

Dans la recherche perpétuelle de l'innovation et de l'efficacité des services publics, SQY a l'ambition de proposer au grand public une offre de service de recharge publique sur le domaine public. Cela a donné lieu fin 2022 à la pose de 25 nouvelles bornes de recharge sur le territoire, complémentaires aux 17 bornes existantes sur les communes de Plaisir, Villepreux, Maurepas et Coignières, proposant alors une offre de presque 40 bornes de recharges (80 points de charges).

**SQY à l'ambition d'atteindre les objectifs de mise en accessibilité de places de stationnement dédiées à la recharge afin d'ouvrir ce service au plus grand nombre, soit 20% de toutes les places du territoire.**

Pour cela, SQY sollicite la commission afin d'avoir un avis sur le projet d'aménagement et sollicitera deux élus, personnes à mobilité réduite, afin d'effectuer un test in situ d'une recharge type afin d'adapter au mieux le dispositif.

Un bilan du déploiement des bornes accessibles sera présenté à chaque commission accessibilité.



#### EXPÉRIMENTATION À SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Fort de premiers retours sur la difficulté d'accès à la borne de recharge et la complexité de mise en œuvre, SQY testera en cette **fin d'année 2024** une borne de recharge à induction sur le parking de l'Hôtel d'agglomération. Ce système innovant propose une recharge sans se soucier de brancher le véhicule. En effet, le simple clic sur une application dédiée, permettra à la borne de recharge, située dans le sol, de recharger la batterie par la technologie à induction sous le véhicule. Cette innovation, si le test est concluant, pourra faire l'objet d'un développement sur le domaine public.

Retrouvez  
toutes les infos  
via ce QR Code



**Une aire de jeux inclusive accueille les enfants et les familles de toutes capacités pour apprendre, jouer et grandir ensemble.**

Une aire de jeux bien conçue et inclusive permet aux enfants de toutes capacités de se développer physiquement, cognitivement, socialement et émotionnellement, et quelles que soient leurs singularités physiques, sensorielles, psychiques, intellectuelles et cognitives.

L'intégration d'options de jeu parallèles, telles que des balançoires côte à côte, des jeux à ressort ou des dispositifs rotatifs, est un excellent moyen d'encourager les enfants de tous niveaux à interagir et à partager leur joie. Une aire de jeux inclusive doit offrir un mélange d'activités aventureuses et calmes, répondant à diverses préférences de jeu.

Ainsi, une aire de jeux en partie inclusive a été installée sur la commune de Maurepas en 2023 sur le mail des Gâtines :

► **Au niveau du sol :**

- Des couleurs vives et variées pour stimuler la vue
- Un sol souple qui permet l'accessibilité à tous

► **Au niveau des jeux :**

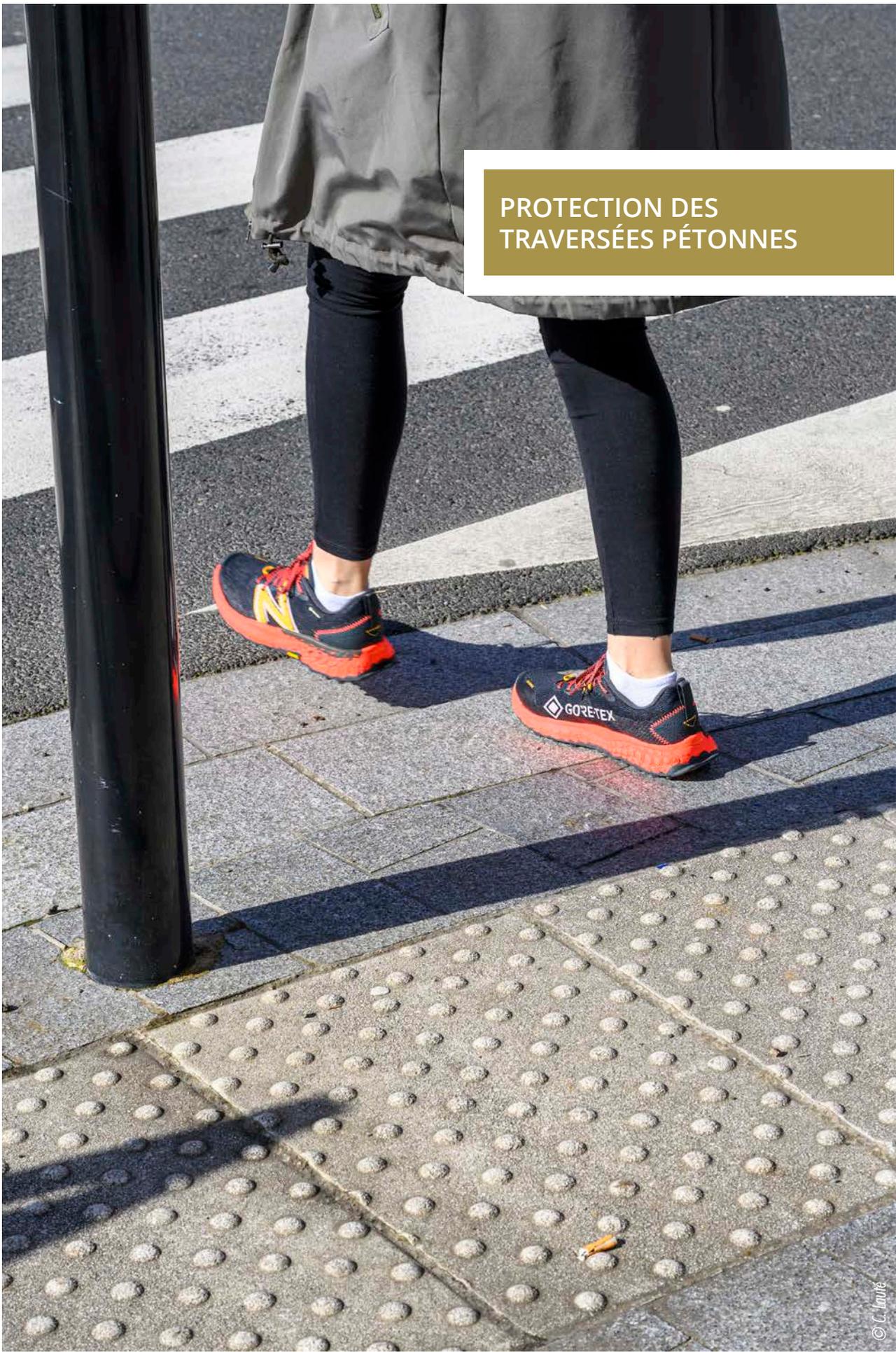
- Un panneau du langage des signes
- Une cabane avec panneaux ludiques qui est accessible à l'extérieur en fauteuil roulant
- Une balançoire avec une assise qui peut accueillir un enfant en situation de mobilité réduite

Depuis quelques années, les fournisseurs de jeux proposent de plus en plus de jeux pour PMR. Cela peut être du visuel, des panneaux de manipulations, ou des accès.

# MAIL DES GÂTINES

## AIRE DE JEUX en partie inclusive





PROTECTION DES  
TRAVERSÉES PÉTONNES

9

© C. Imré

## LES SIGNAUX PIÉTONS

Le parc des signaux piétons de Saint-Quentin-en-Yvelines a techniquement évolué depuis que l'intercommunalité existe.

Aussi, divers systèmes coexistent pour la protection des traversées piétonnes. Au fur et à mesure des travaux d'amélioration qui sont réalisés par les services techniques de Saint-Quentin-en-Yvelines, les solutions techniques déployées tendent vers l'uniformisation.

Chaque carrefour de feu rénové sur le territoire est doté de caissons piétons pré-équipés ou équipés d'un dispositif sonore à destination des personnes malvoyantes.

Le caisson est dit « pré-équipé » quand il dispose du haut-parleur mais pas de la carte électronique qui permet d'activer le message sonore.

Le caisson est dit « équipé » quand le signal est fonctionnel mais non activé (cas des nouveaux caissons installés depuis quelques années).

Le système sonore est activé uniquement sur demande d'un usager déficient visuel auprès du service en charge des feux tricolores. Une télécommande est alors remise gratuitement à celui-ci, elle lui permettra d'activer le dispositif sur demande.

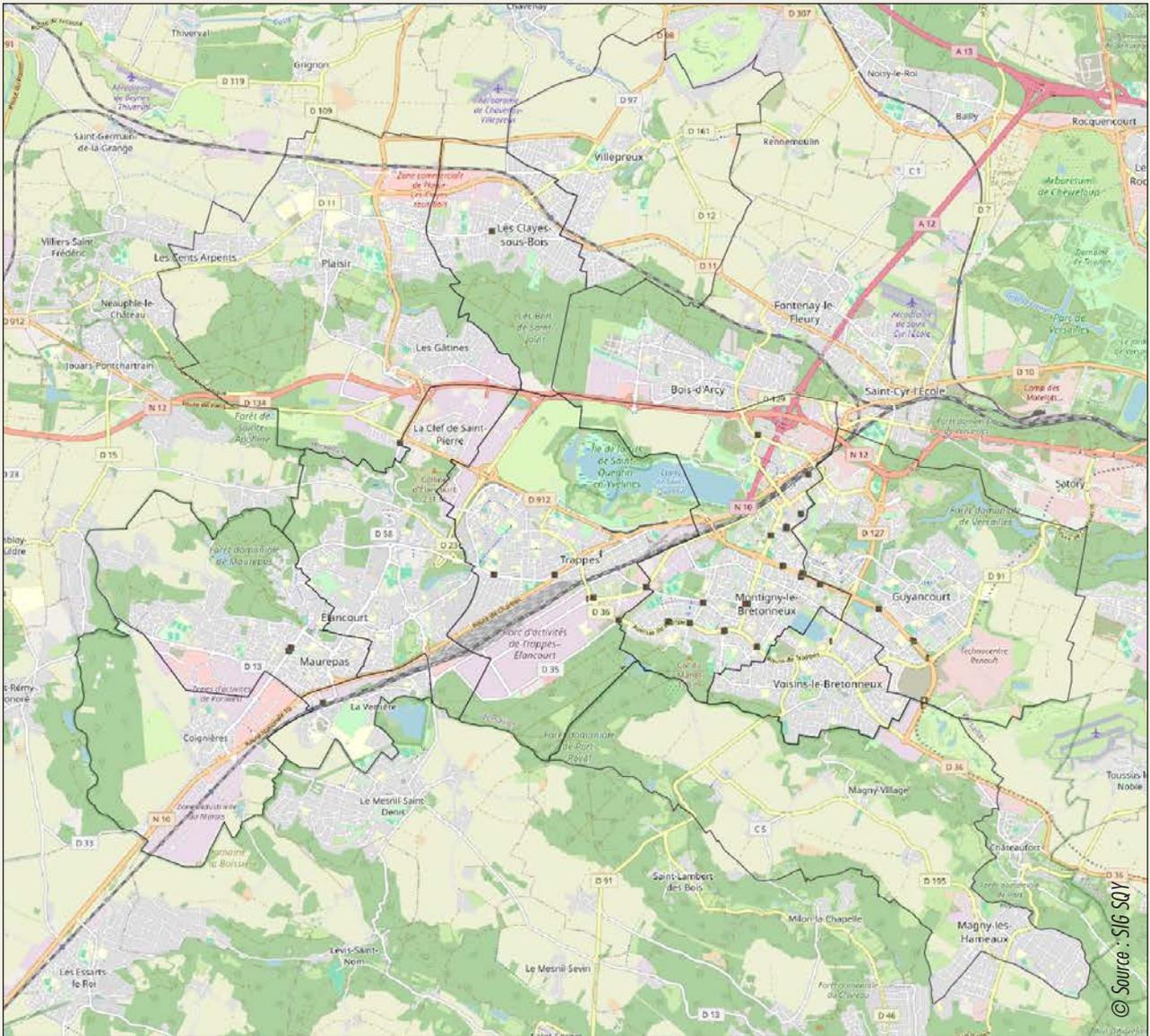
### ► À fin 2023 :

- 29 carrefours sont équipés à minima d'une traversée avec dispositif sonore actif soit près de 20% des carrefours du territoire.
- 35% des signaux piétons du territoire sont pré-équipés ou équipés.

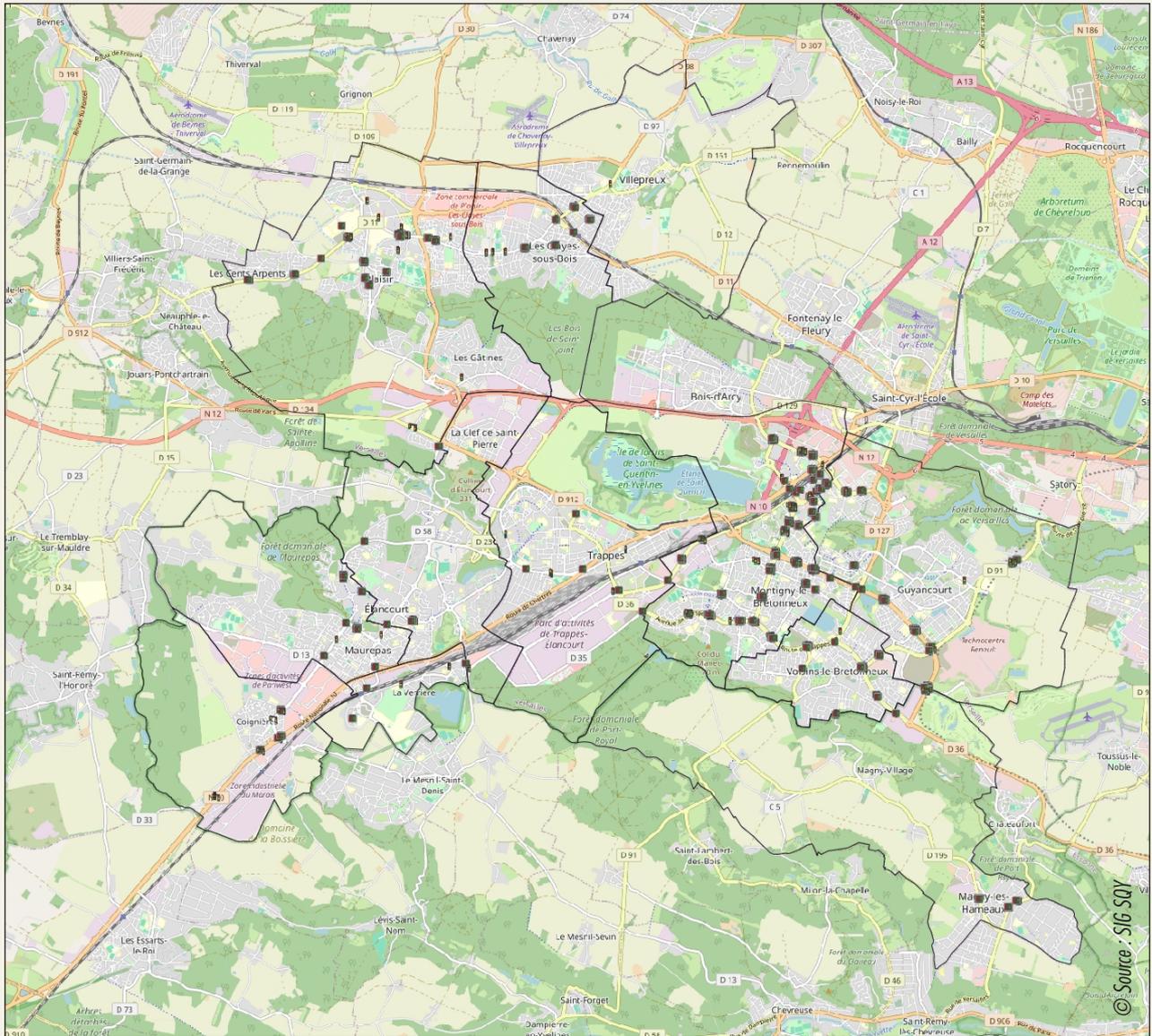
Vous trouverez ci-dessous la carte des signaux piétons pré-équipés ou équipés ainsi que la carte localisant les dispositifs actifs.



## Cartographie signalements piétons Audio-Pam actifs

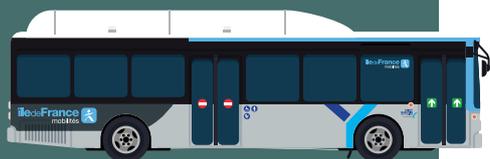


## Cartographie signalements piétons Equipés ou pré-équipés Audio-Pam



MODERNISATION DU RÉSEAU DE TRANSPORT COLLECTIF





## LE RÉSEAU DE BUS

**En 2023, l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines est desservie par 93 lignes de bus d'une grande variété : lignes express, locales, ponctuelles, Noctiliens, à vocation scolaire...**

Exploitées jusque-là par une dizaine d'opérateurs, ou groupements d'opérateurs distincts, ces lignes sont progressivement regroupées au sein de nouveaux contrats suite à la mise en concurrence menée par Île-de-France Mobilités (IDFM), l'autorité organisatrice des transports de la région. Le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la mise en concurrence s'achèvera et l'ensemble des lignes du territoire seront désormais regroupées dans 6 contrats distincts.

2023 est marquée par la mise en œuvre, d'une part, du nouveau contrat du réseau de Saint-Quentin-en-Yvelines, attribué à Francilité SQY (groupe Lacroix & Savac), qui regroupe 51 lignes urbaines et, d'autre part, de celui du réseau Vélizy Vallées, attribué à Keolis, dont 5 lignes participent à la desserte de l'agglomération saint-quentinoise. En parallèle, SQY a souhaité continuer à participer activement à l'amélioration et au développement des transports collectifs publics de son territoire en concluant une nouvelle convention partenariale avec IDFM pour une durée de 7 ans.

La mise en œuvre du Schéma Directeur d'Accessibilité des lignes et des arrêts de bus de Saint-Quentin-en-Yvelines s'inscrit dans ce cadre.

### ■ La mise en accessibilité du réseau de bus

Les lignes qui doivent être rendues accessibles figurent dans le Schéma Directeur d'Accessibilité – Agenda d'Accessibilité Programmée (SDA – ADAP) établi à l'échelle régionale par Île-de-France Mobilités.

En 2023, l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines compte 834 points d'arrêts desservis par les lignes régulières de bus, dont 71% sont accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) (+2 points par rapport à 2022).

Une nouvelle fois, les investissements importants de SQY et des autres gestionnaires de voirie ont permis la mise aux normes de 17 nouveaux points d'arrêts au cours de l'année, dont 11 directement issus de la programmation du Schéma Directeur d'Accessibilité.

L'aménagement de l'arrêt Rond-Point du Petit-Saint-Cloud (Plaisir) fait figure d'exemple : celui-ci a pu être rendu accessible dans les deux sens à quelques mois d'intervalle grâce à la coordination du Schéma Directeur Cyclable (SDC) et du Schéma Directeur d'Accessibilité (SDA) de SQY.

En parallèle, 11 points d'arrêts déjà accessibles ont été rénovés, agrandis ou encore déplacés pour renforcer la sécurité et le confort des usagers.

En 2023, 34 lignes de bus sont officiellement déclarées accessibles auprès d'IDFM. C'est une ligne de moins par rapport à l'année précédente en raison de la fin de l'expérimentation de la navette autonome (ligne 490) menée sur le quartier du Pas-du-Lac à Montigny-le-Bretonneux, qui était elle-même accessible.

## Points d'arrêts mis aux normes sur SQY en 2023

Nom de l'arrêt	Commune	Lignes concernées
<b>Mises aux normes dans le cadre du SDA</b>		
Collège Léon Blum	Villepreux	42
Villaroy Sud	Guyancourt	39-12, 39-34, 466
F. Mitterrand - Commissariat	Plaisir	8
Rond-Point du Petit-St-Cloud (sens 1)	Plaisir	50, Express 100
Marché (x2)	Plaisir	9, 10, Express 4
Europe	Plaisir	8
Hôpital Charcot (x2)	Plaisir	Express 4, 9
La Minière	Guyancourt	439, 440, 39-34
Centre Aqualudique Castalia	Maurepas	422
<b>Mises aux normes hors SDA (Schéma directeur cyclable, rénovation de voirie...)</b>		
Croix Blanche	Les Clayes-sous-Bois	
Rond-Point du Petit-St-Cloud (sens 2)	Plaisir	50, Express 100
Île-de-Loisir Centre équestre	Trappes	10, Express 100, Express 78, 463
Mérantais	Voisins-le-Bretonneux	419, 457, 461
Odyssée Technocentre (x2)	Guyancourt	91-11

## Points d'arrêts accessibles rénovés sur SQY en 2023

Nom de l'arrêt	Commune	Lignes concernées
Avenue Le Verrier (x2)	Trappes	418
Jean Rostand (x2)	Trappes	418
Bruxelles	Elancourt	10, Express 78
Chamfleury (x2)	Voisins-le-Bretonneux	440, 444
Hausmann (x2)	Guyancourt	439, 440, 465, 467, 455, 456
Institut Franco-Japonais (x2)	Montigny-le-Bretonneux	67, 67D, 419

Pour être rendue accessible, une ligne doit satisfaire les conditions suivantes qui relèvent des gestionnaires de voirie (aménagement des points d'arrêts) ou des opérateurs de transport (matériel, formation) :

- 100 % des véhicules accessibles aux fauteuils roulants.
- Pour les réseaux urbains, au moins 70 % des points d'arrêts de son parcours sont accessibles.
- Pour les réseaux interurbains, la ligne est déclarée accessible dès lors que les points d'arrêts rendus accessibles concentrent 50 % du trafic en entrées et descentes (hors deux points d'arrêts les plus fréquentés).

Ces seuils étant un minima, l'objectif restant une accessibilité intégrale du réseau.

- Le personnel de la ligne a été formé à l'accueil des personnes en situation de handicap.
- Les plans et fiches horaires des lignes de SQY listent l'ensemble des lignes accessibles de son réseau. Le plan interactif du réseau bus accessible est en ligne sur le site Internet de l'agglomération. Il permet de consulter les itinéraires et les horaires des lignes PMR ainsi que l'ensemble des arrêts accessibles du territoire. Il est mis à jour chaque année.

Les véhicules et points d'arrêts accessibles sont signalés par le logo « accessibles UFR » (Usagers en Fauteuil Roulant). Ces points d'arrêts accessibles sont aussi signalés dans les bus concernés. Grâce au Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information Voyageurs (SAEIV), la majorité des bus disposent d'annonces sonores et visuelles. Des aménagements qui facilitent la vie à tous les voyageurs : seniors, personnes malvoyantes, parents avec poussettes, etc.

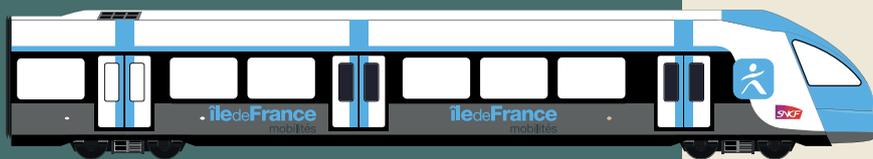


Retrouvez  
toutes les infos  
via ce QR Code



## Perspectives

La mise en accessibilité du réseau de bus de SQY poursuivra sa dynamique positive en 2024 grâce à une programmation de l'agglomération toujours aussi ambitieuse. Celle-ci prévoit la mise aux normes d'une quinzaine de nouveaux arrêts qui devraient permettre à de nouvelles lignes de remplir l'ensemble des critères pour pouvoir les déclarer officiellement accessibles auprès d'IDFM.



## LE RÉSEAU FERROVIAIRE

### **Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY), est desservie par 7 gares :**

- ▶ Coignières
- ▶ La Verrière
- ▶ Trappes
- ▶ Montigny Saint-Quentin-en-Yvelines
- ▶ Villepreux – Les Clayes
- ▶ Plaisir – Les Clayes
- ▶ Plaisir – Grignon

Dans le Plan de Déplacement Urbain d'Île-de-France (PDUUF), document cadre pour les politiques de mobilités de la région, elles sont distinguées ainsi :

**Gare de SQY-Montigny :**  
Grand pôle multimodal de correspondance

**Gares de Trappes, La Verrière, Plaisir-Grignon, Villepreux-Les Clayes :**  
Pôles de desserte des secteurs denses

**Gares de Plaisir-Les Clayes, Coignières :**  
Pôle d'accès au réseau ferré

L'offre ferrée du territoire est composée de trois grandes lignes et de trains semi-directs :

### **La ligne N se divise sur SQY en deux branches principales :**

- Au Nord, avec la branche qui relie Paris-Montparnasse à Dreux ou à Mantes et dessert la gare de Plaisir-Grignon et,

selon les heures, celles de Plaisir-Les Clayes et de Villepreux-Les Clayes ;

- Au Sud, la branche qui relie Paris-Montparnasse à Rambouillet dessert la gare de SQY-Montigny et, selon les heures, celles de Trappes, de La Verrière et de Coignières. Depuis 2021, la gare de SQY-Montigny bénéficie de l'arrêt de quelques trains du TER Centre Val de Loire.

### **La ligne U relie quant à elle La Défense à la gare de La Verrière, en passant par Trappes et SQY-Montigny.**

Enfin, le **RER C**, en terminus à la gare de SQY-Montigny, relie le territoire au centre de Paris et permet même d'aller au-delà de la capitale grâce à plusieurs missions (Dourdan, Dourdan – La Forêt et Saint-Martin-d'Etampes).

### **Les gares de SQY totalisent plus de 27 millions de voyageurs par an.**

Leur fréquentation est hétérogène : la gare de SQY-Montigny concentre à elle seule 45% des voyageurs, contre 2% pour la gare de Coignières.

## ■ La mise en accessibilité du réseau ferré

4 des 7 gares de Saint-Quentin-en-Yvelines sont inscrites au Schéma Directeur d'Accessibilité – Agenda d'Accessibilité Programmée (Sd'AP) d'Île-de-France Mobilités : SQY-Montigny, Plaisir-Grignon, Trappes et La Verrière.

En 2023, toutes ces gares ont fait l'objet de travaux d'envergure et sont désormais accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (ou en passe de l'être pour ce qui concerne la gare de SQY-Montigny) alors qu'aucune d'entre elles ne l'étaient en 2019 lors du bilan intermédiaire de ce Schéma.

Cette année est marquée par les aménagements menés sur la gare de La Verrière qui ont conduit à la mise en service des ascenseurs permettant d'atteindre les quais ou encore la livraison de la rampe d'accès au passage souterrain favorisant les liaisons entre les parvis Nord et Sud. Au-delà des emprises SNCF, les travaux du pôle gare de La Verrière se sont achevés en 2023 avec la livraison des parvis et des Eco-Stations Bus (ex- gares routières) Nord et Sud. Par ailleurs, les travaux de la gare de SQY-Montigny, troisième plus gros chantier d'Île-de-France pour la SNCF, ont notamment permis de créer trois ascenseurs et deux travelators (tapis roulants inclinés) pour rendre les quais accessibles à tous les voyageurs.

La gare de Villepreux-les-Clayes, qui ne faisait pas partie de la programmation initiale du SD'AP, bénéficie, elle aussi, de travaux de modernisation depuis l'été 2023 afin d'être mise en accessibilité. Ses travaux, d'un montant de 11,5 M€, vont déboucher courant 2024 sur l'installation de deux ascenseurs, le rehaussement des quais, la rénovation du passage souterrain, la pose de bandes de guidage ou encore la mise aux normes des rampes d'accès et des escaliers fixes.

Enfin, le 17 janvier 2023, après deux années de déploiement, la dernière des 73 rames commandées pour la ligne N est mise en service et fait de la ligne N la deuxième de la région à 100% équipée par le Regio 2N. Ces rames de nouvelle génération révolutionnent le confort et l'accessibilité sur les rails pour ses 132 000 voyageurs quotidiens.



## Perspectives

Un nouveau Plan des mobilités en Île-de-France (PMiDF): arrêté par la Région le 27 mars 2024, le Plan des mobilités en Île-de-France succédera au Plan de déplacements urbain d'Île-de-France (PDUiF). En 2024, ce plan est en phase de consultation. Il fixera jusqu'à 2030 la stratégie régionale en matière de mise en œuvre et d'exploitation des projets de transports et de mobilités, pour répondre aux besoins des Franciliens et placer la mobilité en Île-de-France sur la voie de la neutralité carbone. Source : [www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)

Une future nouvelle gare majeure : les travaux de la ligne 18 du métro automatique Grand Paris Express vont s'accélérer en 2024 avec le début du creusement du tunnel qui reliera Saint-Quentin-en-Yvelines à Satory et Versailles-Chantiers. Dans l'autre sens, la ligne 18 connectera directement l'agglomération à Massy et à l'aéroport d'Orly. Située à Guyancourt à proximité du Technocentre, une nouvelle gare « SQY-Guyancourt » sera aménagée à l'horizon 2030 ainsi qu'un nouveau quartier : le Quartier des Savoirs. Source : [www.grandparisexpress.fr](http://www.grandparisexpress.fr)

Une amélioration de l'accessibilité autour des gares : au-delà des bâtiments et des quais de la SNCF, les gares de SQY continuent de faire l'objet de travaux ou d'études à l'échelle des pôles au sein desquels l'accessibilité tient une place centrale. Ainsi, les travaux du pôle gare de Plaisir-Grignon devraient démarrer fin 2024 – début 2025 tandis que les gares de Trappes et de Villepreux-Les Clayes feront l'objet d'études de pôle.

## ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

11



## ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE : VERS UN AUDIT D'ACCESSIBILITÉ DU SITE INTERNET DE SQY

Lors du Comité Interministériel du handicap de septembre 2023, le Gouvernement s'est engagé à ce que toutes les démarches en ligne essentielles soient accessibles aux personnes en situation de handicap d'ici à 2025.

Saint-Quentin-en-Yvelines s'est donc engagé à rendre son site Internet accessible.

### ■ Qu'est-ce que l'accessibilité numérique ?

Comme le prévoit l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, SQY est concernée par l'obligation d'accessibilité les services de communication au public

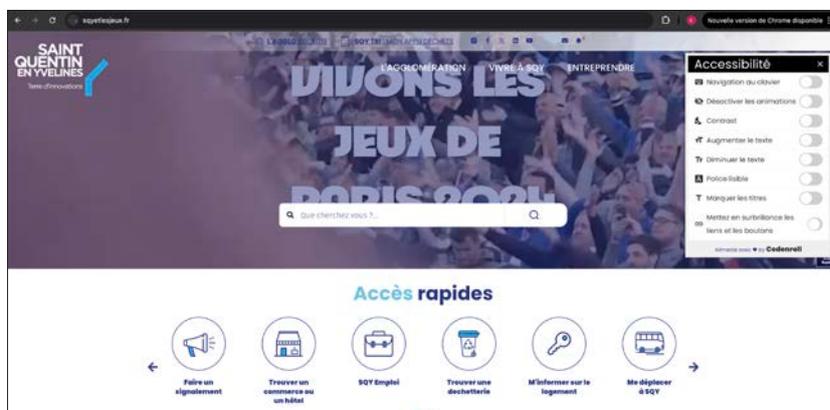
D'ores et déjà, SQY apporte un soin tout particulier à la qualité de réalisation de son site internet.

SQY accorde également une grande importance à l'expérience utilisateur et à l'ergonomie.

Un site web accessible est un site qui permet à tous les internautes d'accéder à ses contenus sans difficulté, y compris aux personnes qui présentent un handicap et utilisent des logiciels ou matériels spécialisés.

### ■ Un site accessible permet par exemple de :

- Naviguer avec des synthèses vocales ou des plages braille (notamment utilisées par les internautes aveugles ou malvoyants).
- Personnaliser l'affichage du site selon ses besoins (grossissement des caractères, modification des couleurs, etc.).
- Naviguer sans utiliser la souris, avec le clavier uniquement ou via un écran tactile, etc.



### ■ Politique d'accessibilité du site :

SQY a une approche résolument pragmatique de l'accessibilité.

La Communauté d'Agglomération s'est engagée dans une démarche visant à respecter le Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA) dès 2025

La méthode technique du RGAA propose un cadre opérationnel de vérification de la conformité aux exigences d'accessibilité. Elle comporte 106 critères de contrôle.

### OBJECTIFS POUR 2025 :

Le site devra respecter le niveau de conformité AA du RGAA V4 et respecter les principes suivants :

- **Perceptible** : « Fournir des équivalents textuels à des documents non textuels »
- **Utilisable** :  
Accessibilité au clavier : rendre toutes les fonctionnalités accessibles à la souris ainsi qu'à la navigation au clavier.
- **Compréhensible** :  
Prévisible : faire en sorte que les pages apparaissent et fonctionnent de manière prévisible.
- **Robuste** :  
Compatible : optimiser la compatibilité avec les agents utilisateurs actuels et futurs, y compris les technologies d'assistance.

Afin d'évaluer la conformité de son service de communication au public en ligne avec la norme de référence, SQY va conduire un audit d'accessibilité en 2025.





1, rue Eugène-Hénaff  
BP 10118 - 78192 Trappes Cedex  
Tél. : 01 39 44 80 80  
**sqy.fr**